

Institut  
de la statistique

Québec



# ÉTUDE LONGITUDINALE DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DU QUÉBEC (ÉLDEQ 1998-2002)

## DE LA NAISSANCE À 29 MOIS

# COLLECTION la santé et le bien-être

### Grandir dans un environnement en changement

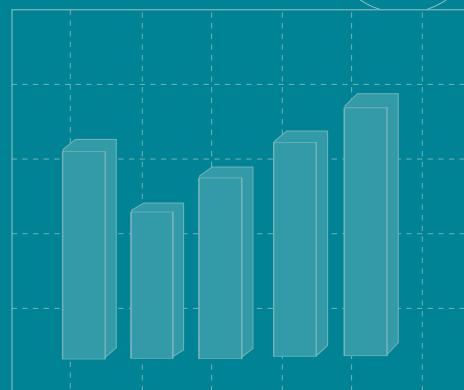
Volume 2, numéro 2

9



4

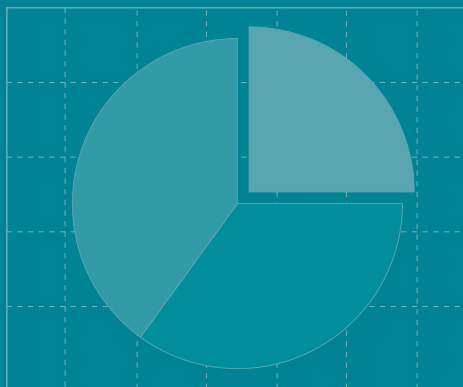
0



8

6

5



2

Pour tout renseignement concernant l'ISQ  
et les données statistiques qui y sont disponibles,  
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec)  
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090  
(aucuns frais d'appel)

Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Cette publication a été réalisée et produite  
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Deuxième trimestre 2002  
ISBN 2-551-21544-7  
ISBN 2-551-21546-3

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite  
sans l'autorisation expresse  
de l'Institut de la statistique du Québec.

Mai 2002

# Avant-propos

---

La publication de ce second volume de la collection ÉLDEQ 1998-2002 est le fruit d'une collaboration exceptionnelle établie depuis 1996 entre le milieu québécois de la recherche universitaire, le réseau de la santé publique et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) par l'entremise de la Direction Santé Québec.

Deux ans après la sortie du premier volume de la présente collection, un groupe interdisciplinaire et plurisectoriel constitué de plus de 80 chercheurs et professionnels de recherche propose cette seconde série de publications présentant les résultats des toutes premières analyses longitudinales. Très attendus, ces résultats permettent de décrire l'environnement et le développement des enfants à partir des trois premières mesures, soit celles réalisées lorsqu'ils étaient âgés respectivement de 5 mois, de 17 mois et de 29 mois. Afin de bien saisir l'importance de ces mesures chez le jeune enfant, il faut rappeler l'objectif prioritaire de l'ÉLDEQ 1998-2002 tel qu'il est énoncé dans le volume initial de cette collection : l'ÉLDEQ permettra de mieux connaître les PRÉCURSEURS de l'adaptation sociale des individus, en évaluant en tout premier lieu l'adaptation scolaire des enfants, d'identifier les CHEMINEMENTS de cette adaptation et d'évaluer ses CONSÉQUENCES la vie durant.

Ainsi, en analysant les données des trois premiers volets de l'enquête, l'ISQ est honoré d'être associé à l'élaboration d'un puissant instrument de recherche et d'enquête mais surtout à la réalisation d'une étude qui servira tant à la prévention qu'au développement d'interventions précoces efficaces. À titre de directeur général, je ne peux que m'enorgueillir d'un modèle de partenariat dont les résultats sont aussi fructueux que porteurs d'avenir.

Le directeur général,

Yvon Fortin



**Les auteurs du numéro 2 du volume 2 de l'ÉLDEQ 1998-2002 sont :**

Hélène Desrosiers, Ghyslaine Neill, Lucie Gingras et Nathalie Vachon  
Direction Santé Québec, ISQ

**Avec l'assistance professionnelle et technique de :**

Martin Boivin, au traitement des données et à la vérification des analyses, Direction Santé Québec, ISQ  
Carl Thibault, Robert Courtemanche et Nathalie Plante, à la vérification des analyses, Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales, ISQ  
Nicole Descroisselles, à la révision linguistique, Direction de l'édition et des communications, ISQ  
France Lozeau et Lucie Desroches à la mise en page, Direction Santé Québec, ISQ

**Les lecteurs et lectrices externes :**

Johanne Laverdure, Institut nationale de santé publique  
Paul Marchand, Direction des programmes, Services Famille et Enfance, Ministère de la Famille et de l'Enfance  
Laurent Roy, Direction de la recherche – Démographie, vision synthèse, Ministère de la Famille et de l'Enfance  
Pierre Turcotte, Division de la statistique sociale, Statistique Canada

**Le volume 2 de l'ÉLDEQ 1998-2002 est réalisé par :**

la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec

**L'ÉLDEQ 1998-2002 est subventionnée par :**

le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)  
les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC ancien PNRDS)  
le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)  
le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (ancien CQRS)  
le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (ancien FCAR)  
le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)  
la Fondation Molson  
le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) par le biais du programme Valorisation recherche Québec (VRQ)  
Développement des ressources humaines Canada (DRHC)  
l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA)  
Santé Canada  
le *National Science Foundation* (NSF des É. U.)  
l'Université de Montréal  
l'Université Laval  
l'Université McGill

**L'ÉLDEQ 1998-2002 est sous la direction de :**

Mireille Jetté, coordonnatrice, Direction Santé Québec, ISQ  
Hélène Desrosiers, Direction Santé Québec, ISQ  
Richard E. Tremblay, directeur scientifique, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant, Université de Montréal  
Ghyslaine Neill, Direction Santé Québec, ISQ  
Josette Thibault, Direction Santé Québec, ISQ  
Lucie Gingras, Direction Santé Québec, ISQ

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction Santé Québec  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College  
Montréal (Québec) H3B 4J8  
Téléphone : (514) 873-4749 ou  
Téléphone : 1 877 677-2087 (aucuns frais d'appel)  
Télécopieur : (514) 864-9919  
Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

**Citations suggérées :**

DESROSIERS, H., G. NEILL, L. GINGRAS et N. VACHON (2002). « Grandir dans un environnement en changement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 2.

Ce numéro est aussi disponible en version anglaise. (This analytical paper is also available in English under the title : "Growing up in a changing environment" in *Quebec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002) – From Birth to 29 Months*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 2, No. 2).

**Pour les avertissements, les signes conventionnels et les abréviations –  
voir la section *Rappel méthodologique et avertissements*.**

# Remerciements

---

Après plus de six ans d'existence du projet ÉLDEQ 1998-2002, l'entreprise de remercier nommément et exhaustivement tous les collaborateurs et collaboratrices pourtant inestimables est devenue périlleuse. Aux partenaires de la première heure, se joignent chaque année de nouveaux collègues prêts à relever les innombrables défis qui jalonnent la première étude de cohorte québécoise, que ces défis soient de nature logistique ou méthodologique, qu'ils concernent le contenu de l'enquête ou qu'ils relèvent d'univers de connaissances en perpétuel développement.

En effet, le réseau de chercheurs universitaires associés à l'ÉLDEQ étend maintenant ses ramifications à davantage d'universités québécoises et même à quelques universités hors Québec, canadiennes et étrangères. C'est ainsi qu'il est permis aux riches données de l'ÉLDEQ d'essaimer soit par l'intermédiaire des jeunes chercheurs qui poursuivent leurs études post-doctorales hors des frontières du Québec, soit par l'entremise des chercheurs aguerris qui multiplient les collaborations internationales à l'heure de la mondialisation du savoir. Cette multiplication des partenariats est très étroitement liée au leadership exceptionnel exercé au fil des ans par le directeur scientifique de l'ÉLDEQ. En plus de servir à l'édification de nouvelles connaissances, ce conglomérat virtuel d'équipes de recherche permet l'injection d'une proportion importante de subventions de recherche destinées à l'analyse de ces précieuses données. Ainsi, cette mise en commun d'importantes subventions, obtenues grâce à l'excellence des chercheurs impliqués, permet d'optimiser l'investissement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), l'unique bailleur de fonds des dix collectes (enquêtes et prétests) prévues dans l'ÉLDEQ 1998-2002.

À ce groupe de chercheurs en évolution s'ajoutent également de nouveaux partenaires provenant du réseau de la santé publique. Les professionnels et professionnelles de réseaux connexes sont également plus nombreux à collaborer activement à l'ÉLDEQ, qu'ils proviennent du réseau du ministère de la Famille et de l'Enfance, du réseau de l'éducation ou d'ailleurs.

Cet accroissement du nombre d'experts externes conjugué à une augmentation de la complexité de cette première étude longitudinale provinciale durent être accompagnés d'une augmentation du nombre de professionnels de l'ISQ qui consacrent désormais leur temps, en tout ou en partie, à l'ÉLDEQ. C'est ainsi qu'à la Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales (DMES) de nouveaux statisticiens sont maintenant associés à l'étude. Ces professionnels ont notamment pour tâche de traiter toutes les questions reliées au plan de sondage, d'analyser les résultats des collectes annuelles pour ce qui est du taux de réponse et de produire les pondérations indispensables pour inférer les résultats à la population d'enfants visés par cette vaste étude. À cela s'ajoute l'appui offert aux chercheurs de l'ÉLDEQ pour la réalisation des analyses statistiques publiées dans le présent rapport. Quant à la Direction Santé Québec (DSQ), maître d'œuvre de l'ÉLDEQ, il a fallu que deux professionnelles expérimentées en analyses longitudinales rejoignent nos rangs afin de permettre la consolidation de la petite équipe qui assure d'année en année la poursuite de cette étude combien intense en termes d'efforts à consentir. C'est en coordonnant le travail des nombreux partenaires, en développant de nouveaux outils qui permettent l'appréhension du réel d'un enfant qui grandit, en travaillant en étroite collaboration avec la firme de collecte de données et en participant à l'élargissement des connaissances par l'entremise de la publication d'analyses originales que les sept membres de l'équipe ÉLDEQ-Santé Québec s'acquittent de manière remarquable de leurs tâches.

Au fil des années, un autre partenariat qui ne s'est jamais démenti est celui établi avec les responsables de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ, Canada). Le fait que ces pionniers acceptent l'utilisation secondaire qui est faite par l'ÉLDEQ des instruments administrés par CAPI (*Computer Assisted Personal Interview*) permet à l'enquête longitudinale québécoise de demeurer, au fil des ans, à la fois comparable et complémentaire à cette grande enquête canadienne, et ce, à des coûts contrôlés.

Les hôpitaux québécois, qui font toujours face aux nombreux défis rendus nécessaires par l'atteinte d'une efficience encore plus grande, sont également des partenaires importants de l'ÉLDEQ, de même que les maisons des naissances. Contre vents et marées, ils continuent chaque année de faire parvenir certaines données que contiennent les dossiers médicaux des mères et des enfants, données qui nous parviennent à la stricte condition que les mères en aient préalablement autorisé l'obtention par écrit.

Le Bureau d'interviewers professionnels (BIP) demeure un partenaire crucial dans la mise en place et le déroulement de cette première enquête auprès d'une cohorte de bébés québécois. Responsable de l'organisation et du bon déroulement des collectes de données tant des enquêtes que des prétests annuels, le BIP, maison de sondages dirigée de main de maître par sa présidente, est aussi responsable de la qualité des données recueillies et de la fiabilité des banques de données produites semestriellement. Quant à l'équipe d'intervieweuses<sup>1</sup> et de recruteuses, savamment dirigée par une coordonnatrice de terrain chevronnée, elle est passée experte dans l'art de fidéliser les quelques 2 000 familles rencontrées annuellement.

Finalement, nous devons souligner la participation exceptionnelle des familles québécoises. Qu'elles soient assurées que nous avons la conviction profonde que la réussite de l'ÉLDEQ viendra d'abord et avant tout de ce temps précieux qu'elles nous accordent annuellement pour partager des parcelles de vie de leurs *bouts de chou* qui étaient âgés de 2 ½ ans en 2000.

Doutant de remercier comme il se doit toutes ces personnes qui assurent la concrétisation jour après jour de cette grande première québécoise, nous empruntons à Serge Bouchard les propos qui suivent :

« *Le progrès est parfaitement collectif dans le temps et dans l'espace. Nous devons tant aux autres [...]. Nous voulons une société de bonnes personnes [...], car il y a un lien entre l'excellence de soi et l'excellence de tous*<sup>2</sup> ».

Un grand merci!



Mireille Jetté  
Coordonnatrice  
Direction Santé Québec  
Institut de la statistique du Québec

---

1. Tous les interviewers de cette enquête étant de sexe féminin, nous utiliserons, dans la suite du texte, le terme intervieweuse pour les désigner.

---

2. BOUCHARD, Serge (2001). « Je ne suis pas seul sur terre », *Le Devoir Édition Internet*, 23 juillet.



# Introduction à l'ÉLDEQ 1998-2002

---

Au moment de publier ce deuxième rapport, les enfants de l'ÉLDEQ auront débuté leur cinquième course autour du soleil. Malgré les mécanismes extraordinaires mis en place pour suivre de près leur développement, il est clair qu'à la petite enfance la croissance est plus rapide que la science.

Notre premier rapport décrivait les observations faites lors de la collecte de données 5 mois après la naissance. La nature transversale de ces observations nous limitait alors à une description des caractéristiques des enfants et de leur famille. Il s'agissait en fait de tracer un portrait de la situation des nourrissons du Québec nés en 1997-1998. Débordants d'enthousiasme et mus par un urgent désir de comprendre, les chercheurs qui, à cette époque, ont esquissé des analyses explicatives des caractéristiques observées savaient très bien qu'il ne s'agissait là que des premières d'une longue série d'analyses devant conduire à une meilleure compréhension du développement de l'enfant.

Ce second rapport, quant à lui, s'appuie sur les données collectées lorsque les enfants étaient respectivement âgés de 5, 17 et 29 mois. Enfin! Nous pouvons maintenant décrire les changements qui surviennent dans la vie des enfants et de leur famille entre la naissance et le milieu de la troisième année de vie. C'est la première fois qu'un échantillon aussi important d'enfants représentant les nouveau-nés du Québec est suivi de façon aussi intensive au cours de la petite enfance. En fait, à notre connaissance, c'est la première fois dans l'histoire des études du développement des enfants que l'on tente de comprendre les facteurs qui conduisent au succès ou à l'échec scolaire, au moyen de collectes de données aussi fréquentes auprès d'un échantillon d'une telle ampleur de si jeunes enfants.

Les chercheurs ont maintenant à leur disposition plus de données qu'ils n'en ont jamais eu sur cette phase de la vie. Mais cette abondance a ses effets pervers. Si avec des études transversales on tire des conclusions sur les causes des problèmes que l'on observe, pourquoi ne pas s'en donner à cœur joie avec des données longitudinales? Lorsque l'on a des données dont personne d'autre ne dispose on peut

facilement oublier les limites de celles-ci. Cependant, les chercheurs qui ont participé à la rédaction de ce rapport, tout en tentant d'exploiter au maximum l'avantage qu'offrent des données longitudinales prospectives collectées à trois moments différents au cours de la petite enfance (à intervalle de 12 mois), ont également accepté de respecter les limites de ces données.

Cette étude longitudinale prospective permet de décrire le changement dans le temps pour chacun des individus sur chacune des variables mesurées. Ainsi, les chercheurs ont tracé les changements au cours des trois premières années de vie des enfants. Des profils d'enfants, de parents et de familles de même que des trajectoires de développement ont donc été esquissés à partir des données recueillies lors de ces trois passages. Ces résultats originaux devraient permettre de discerner le début des cheminements empruntés par les enfants et leur famille. Il faut cependant signaler qu'on ne décrit que les trois premiers temps d'une courbe qui devrait idéalement en compter au moins une quinzaine! Puisque dans la majorité des cas il est peu probable que les comportements soient consolidés à 2 ½ ans, nous avons demandé aux auteurs de se limiter essentiellement à la description de l'évolution des phénomènes. En effet, il est encore trop tôt dans la vie de l'enfant pour se lancer dans des analyses causales pour identifier des déterminants, d'autant plus qu'il ne s'agit que d'associations. Enfin, lorsque nous abordons un problème, nos questions sont généralement beaucoup trop simples. Les études longitudinales telles que l'ÉLDEQ permettent de constater qu'il y a de multiples façons de voir un problème et qu'il est dangereux de tirer des conclusions définitives après les premières analyses, aussi savantes puissent-elles paraître.

L'objectif principal de l'ÉLDEQ, on le rappelle, est de comprendre les trajectoires, pendant la petite enfance, qui conduisent au succès ou à l'échec lors du passage dans le système scolaire. Pour confirmer l'atteinte de cet objectif, nous devons évidemment attendre de disposer de l'information sur l'entrée à l'école. Les enfants de l'ÉLDEQ termineront leur première année scolaire au printemps 2005. Au

moment de la publication du présent rapport, ils ont l'âge d'entrer à la prématernelle, ce que plusieurs feront en septembre 2002. Des collectes de données sont également prévues à la fin de l'année de prématernelle (printemps 2003) et à la fin de l'année de maternelle (printemps 2004). Si, comme souhaité, ces importantes collectes sont financées, l'information ainsi générée permettra de vérifier le niveau de préparation à l'école au seuil de l'entrée dans le premier cycle de l'élémentaire. Dans la suite de cette étude longitudinale, il est également prévu de décrire les trajectoires de développement de ces enfants pendant leurs années scolaires. Si, à l'instar de nombreux chercheurs du Québec, l'État québécois confirme son implication financière dans la poursuite de l'ÉLDEQ au primaire et au secondaire, nous pourrions améliorer notre compréhension des chemins qui mènent à la réussite scolaire, et donc être dans la meilleure position possible pour améliorer le soutien aux enfants, toujours trop nombreux, pour qui l'école n'est qu'une longue série d'échecs.

Les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau humain nous ont fait comprendre qu'il est important d'investir tôt dans le développement des enfants, comme il est important d'investir tôt dans nos fonds de pension. Les études longitudinales du développement des enfants doivent évidemment respecter le même principe. Il faut les commencer le plus tôt possible et c'est ce que le ministère de la Santé et des Services sociaux faisait dès 1997, en investissant près de 5 millions de dollars dans le suivi d'enfants québécois de 5 à 54 mois. Et, évidemment, à l'instar d'un fonds de pension, pour que ces investissements portent fruits et fournissent les meilleurs rendements possible, ils doivent être maintenus, voire augmentés.



Richard E. Tremblay, Ph. D., MSRC  
Titulaire de la chaire de recherche du Canada  
sur le développement de l'enfant  
Université de Montréal

# Table des matières

---

<b>1. Introduction .....</b>	<b>19</b>
<b>2. Éléments de problématique : la pertinence de l'approche longitudinale pour l'étude des changements dans la situation familiale et économique des enfants .....</b>	<b>21</b>
<b>3. Les parcours familiaux des enfants.....</b>	<b>23</b>
3.1 Les données .....	23
3.2 Les variables : construction d'une typologie des familles .....	23
3.3 Les parcours étudiés .....	26
3.4 La méthode .....	27
3.5 Les résultats : les probabilités d'itinéraires.....	28
<b>4. Les périodes de faible revenu .....</b>	<b>33</b>
4.1 La situation de faible revenu : mouvements d'entrée et de sortie.....	34
4.2 Les caractéristiques des enfants ayant connu une situation économique difficile de façon persistante.....	37
4.3 Entrées et sorties d'union des parents et périodes de faible revenu chez les enfants.....	43
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>45</b>
<b>Notes.....</b>	<b>49</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>53</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>59</b>



# Liste des tableaux et des figures

## Tableaux

3.1 Répartition des enfants selon leur situation familiale de la naissance à l'âge d'environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	26
3.2 Proportion d'enfants ayant vécu certains changements familiaux entre la naissance et l'âge d'environ 29 mois selon le type de famille à la naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	29
3.3 Probabilités d'itinéraires et répartition de certaines transitions familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	30
4.1 Proportion d'enfants vivant dans un ménage dont le revenu est modérément insuffisant ou très insuffisant et déficit de revenu par rapport au seuil de faible revenu, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	35
4.2 Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	35
4.3 Répartition des enfants selon le groupe de transition de faible revenu et variation médiane de revenu pour les périodes 1998-1999 et 1999-2000, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	36
4.4 Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et diverses caractéristiques sociodémographiques de la famille, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	37
4.5 Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et diverses caractéristiques socioéconomiques, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	40

## Figures

3.1 Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	27
3.2 Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, probabilités d'itinéraires, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	29
4.1 Répartition des enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de faible revenu à la naissance selon le type de famille à la naissance et le statut de faible revenu à 17 et 29 mois environ, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	39
4.2 Répartition des enfants vivant dans un ménage à faible revenu à la naissance selon le type de famille à la naissance et le statut de faible revenu à 17 et 29 mois environ, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	42
4.3 Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et certaines trajectoires familiales, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	43
A.1 Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, probabilités de transitions, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	55
A.2 Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, effectifs pondérés, Québec, 1998, 1999 et 2000 .....	56
A.3 Répartition des enfants d'environ 29 mois selon certaines transitions dans la situation familiale et le statut d'emploi des parents depuis leur naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000.....	57



# Rappel méthodologique et avertissements

---

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec amorcée en 1998, est menée auprès d'une cohorte de près de 2 000 enfants suivis annuellement de l'âge de 5 mois à l'âge d'environ 4 ans. Ce second volume traite des données longitudinales des trois premiers volets soit lorsque les enfants étaient âgés respectivement d'environ 5 mois, 17 mois et 29 mois.

Les analyses longitudinales impliquant des données recueillies aux volets 1998, 1999 et 2000 permettent d'inférer à la population des enfants nés au Québec en 1997 et en 1998 (naissances simples) et qui, en 2000, habitaient toujours le Québec ou ne l'avaient quitté que temporairement. Ainsi, le choix conceptuel et méthodologique de ne pas échantillonner d'enfants parmi le groupe des enfants arrivés au Québec après leur naissance limite l'inférence à cette population.

La participation des familles aux volets 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ a été excellente. En effet, 94 % des familles ayant participé au volet 1998 ont continué à participer à l'enquête au second et au troisième volet, pour un taux de réponse longitudinal aux deux principaux questionnaires (Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse – QIRI et Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse - QPRI) de 71 %<sup>1</sup>. Quant à la participation aux instruments QAAM et QAAP, elle est demeurée stable du volet 1998 au volet 2000, soit de l'ordre de 96 % pour le QAAM et de 90 % pour le QAAP, et ce, parmi les répondants annuels au QIRI. Toutefois, comme les familles répondantes ne sont pas nécessairement les mêmes d'un volet à l'autre, la proportion pondérée de familles ayant participé à l'ensemble des volets est plus faible, soit de 92 % pour le QAAM et de 83 % pour le QAAP, cette fois parmi les répondants au QIRI des trois premiers volets (n = 1 985). Quant aux taux de réponse longitudinaux à ces instruments, que l'on obtient en multipliant la proportion pondérée de répondants longitudinaux au QAAM ou au QAAP et le taux de réponse longitudinal au QIRI, ils se situaient à 65 % et 59 % respectivement.

---

1. Le nombre non pondéré de familles répondantes à l'ÉLDEQ est ainsi passé de 2 120 en 1998, à 2 045 en 1999 et à 1 997 en 2000. Quant au nombre de familles qui ont participé aux trois volets de l'enquête, il est de 1 985 familles (soit 94 % des 2 120 familles du volet initial).

Il a été décidé de minimiser les biais potentiels pouvant être induits par la non-réponse au moyen d'un ajustement de la pondération basé sur les caractéristiques différenciant les répondants des non-répondants, et ce, pour les cinq grands instruments de l'ÉLDEQ : le QIRI/QPRI, le QAAM, le QAAP et le test cognitif des enfants désigné par l'acronyme IPO (test d'imitation de placement d'objet). Puisque seuls les répondants du volet 1998 étaient admissibles au suivi longitudinal, la pondération longitudinale est basée sur la pondération transversale du QIRI élaborée au volet 1998. De plus, pour les analyses longitudinales impliquant soit des données du QAAM, du QAAP ou de l'IPO, un ajustement additionnel de la pondération est nécessaire pour tenir compte de la non-réponse globale longitudinale propre à chacun de ces instruments. Malheureusement, au troisième volet comme au premier, même si les taux de réponse des pères non résidants se sont améliorés, il s'avère impossible de pondérer les données recueillies auprès d'eux, le taux de réponse au QAAPABS étant encore trop faible.

De plus, étant donné le plan de sondage complexe de l'ÉLDEQ, il faut s'assurer d'estimer correctement la variance associée aux estimations. Il est donc souhaitable d'avoir recours à un logiciel permettant de tenir compte de ce type de plan de sondage, autrement la variance a tendance à être sous-estimée et par le fait même, le seuil observé des tests statistiques à être trop petit. Dans ce cas-ci, le logiciel SUDAAN (*Survey Data Analysis*; Shah et autres, 1997) a été utilisé pour les estimations de prévalences, les tests du khi-carré, les analyses de variance à mesures répétées, les analyses de régression linéaire, de régression logistique et de régression de Cox. Le seuil de signification pour ces tests statistiques a été fixé à 0,05. Quant aux autres types d'analyse non supportés par SUDAAN (ex. : test de McNemar), le seuil a été abaissé à 0,01 afin d'éviter de déclarer comme étant significatifs des résultats qui ne le seraient pas si on tenait compte du plan de sondage.

Toutes les données présentées qui sont affectées par un coefficient de variation (CV) de plus de 15 % sont accompagnées de un ou deux astérisques pour bien

indiquer aux lecteurs la variabilité de certaines estimations présentées.

NDLR : Pour plus d'information sur la méthodologie d'enquête consulter les numéros 1 des volumes 1 et 2. Des renseignements détaillés sur la source et la justification des questions des trois premiers volets de

l'ÉLDEQ, de même que sur la composition des échelles et des indices utilisés sont également consignés aux numéros 12 des volumes 1 et 2.

## Avertissements

---

Dans les tableaux, à moins d'avis contraire, « n » représente une somme de poids individuels ramenés à la taille de l'échantillon initial. Cette quantité est utilisée pour l'estimation des prévalences et diffère légèrement de l'échantillon réel (soit le nombre d'enfants pour un sous-groupe donné). Dans le texte, lorsqu'un nombre est présenté pour décrire la taille de l'échantillon d'analyse, il désigne aussi, à moins d'indication contraire, la somme des poids des unités d'analyse ramenés à la taille de l'échantillon initial. Cette situation se présente lorsque l'analyse porte sur un sous-groupe particulier. La fréquence pondérée ne sert dans ce cas qu'à faire le lien avec les tableaux. La taille d'échantillon réelle demeure, avec le coefficient de variation, la quantité à interpréter pour avoir une bonne idée de la précision des estimations.

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

À moins d'une mention explicite, toutes les différences présentées dans ce numéro sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Afin de faciliter la lecture, les pourcentages supérieurs à 5 % ont été arrondis à l'unité quand ils sont mentionnés dans le texte et à une décimale dans les tableaux et les figures.

## Signes conventionnels

---

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro
- p < Réfère au seuil de signification

## Abréviations

---

- CV Coefficient de variation
- Non sig. Test non-significatif



# Grandir dans un environnement en changement

En  
2002...  
J'aurai 5 ans !



# 1. Introduction

---

D'une génération à l'autre, les enfants naissent et grandissent dans un environnement familial différent de celui qu'ont connu leurs parents. Alors qu'il y a trente ans la majorité des enfants naissaient de parents mariés vivant une première union, ceux d'aujourd'hui voient le jour dans un contexte davantage diversifié. L'union libre constitue désormais la voie privilégiée par la majorité des jeunes québécois qui deviennent parents (Duchesne, 1997; Dumas et Bélanger, 1997; Lapierre-Adamcyk et autres, 2000; Neill et autres, 1999). De plus, une proportion relativement plus élevée d'enfants viennent au monde dans une famille monoparentale ou dans une famille biparentale dont l'un ou l'autre parent a déjà fait l'expérience de la vie de couple (Marcil-Gratton et Juby, 2000). Pour certains enfants, cela signifie partager dès leur naissance leur quotidien avec des demi-frères ou demi-sœurs issus d'une union précédente d'un des parents, si ce n'est des deux parents biologiques.

Dans un contexte de forte mobilité conjugale, expérimenter à un moment ou l'autre la vie en famille monoparentale à la suite de la séparation des parents devient également une réalité que connaissent une proportion grandissante d'enfants avant même d'avoir atteint l'âge scolaire (Marcil-Gratton, 1998). À ces enfants s'ajoutent ceux qui vivent au quotidien avec un seul parent, le plus souvent leur mère, tout au long de la petite enfance (Le Bourdais et Neill, 1999). Les uns comme les autres pourraient voir s'ajouter à leur réseau familial diverses figures telles qu'un nouveau conjoint du parent, des frères ou sœurs par alliance avec lesquels ils n'ont aucun lien biologique ou adoptif et parfois même des demi-frères ou demi-sœurs issus de la nouvelle union.

Bien que la plupart des enfants issus de foyers éclatés s'en sortent bien, la majorité des études menées sur le sujet convergent vers le même constat selon lequel les enfants d'âge préscolaire dont les parents se séparent sont un peu plus à risque de présenter certains problèmes de santé ou d'adaptation, à tout le moins transitoires, même en contrôlant pour un ensemble de facteurs prédisposants (Amato et Booth, 1996). Plus récemment, des études réalisées à partir de données longitudinales ont toutefois permis

de montrer qu'une meilleure compréhension des liens entre les types de familles au sein desquelles vivent les enfants et les problèmes d'adaptation sociale ou scolaire doit nécessairement s'appuyer sur une approche qui prend en compte la diversité des parcours familiaux qu'ils ont suivis depuis leur naissance (Pagani et autres, 1997). Dès lors, le nombre et le type de transitions familiales ainsi que la séquence des changements dans la vie des enfants revêtent une importance indéniable.

L'ÉLDEQ 1998-2002 contient précisément des informations permettant de tracer les parcours familiaux empruntés par les enfants depuis leur naissance. S'il ne s'agit pas, pour l'instant, de combiner les trajectoires familiales avec les divers indicateurs de développement des enfants recueillis dans l'enquête, une description des principales transitions familiales qu'ils ont vécues s'avère essentielle si l'on veut mieux comprendre comment certains événements tels que la séparation précoce des parents ou les épisodes multiples de recomposition familiale sont associés à leur santé et à leur bien-être. Ces données sont présentées dans la première partie de ce numéro.

La mobilité familiale ou, plus précisément, la rupture d'union des parents et l'ajout éventuel d'une nouvelle figure parentale, ne constituent bien sûr qu'un des aspects de l'environnement dans lequel évoluent les enfants d'aujourd'hui. Qu'elle soit liée ou non à la mobilité familiale, l'insécurité économique représente une condition à laquelle sont exposés de nombreux enfants durant leur petite enfance. Au Canada, par exemple, 29 % des enfants de moins de 6 ans auraient connu une situation de faible revenu pendant au moins une année entre 1993 et 1998 (Morissette et Zhang, 2001).

Au cours des dernières décennies, de nombreuses études ont clairement démontré que les enfants issus de milieux défavorisés sont plus susceptibles de présenter des problèmes de santé et de développement étant donné le cumul de facteurs sociaux et sanitaires défavorables souvent présents dans leur environnement. Toutefois, le débat est loin d'être clos quant aux facteurs médiateurs des

associations observées. Par ailleurs, comme énoncé dans les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, on connaît encore peu de choses en ce qui concerne l'impact de la durée de la pauvreté sur la croissance et le développement des tout-petits (MSSS, 1997).

Une des principales raisons de cette méconnaissance est sans aucun doute l'absence, jusqu'à récemment, de données québécoises longitudinales permettant d'identifier les épisodes de pauvreté vécus par les enfants. À cet égard, l'ÉLDEQ représente une source d'information précieuse et extrêmement riche. La collecte de données auprès d'environ 2 000 enfants de la naissance à l'âge de 5 ans devrait permettre d'apporter un éclairage nouveau à la compréhension des liens entre la pauvreté et le développement des enfants au Québec. Cela dit, l'objectif de la deuxième partie de ce numéro est beaucoup plus modeste puisqu'il consiste à caractériser les enfants dont la famille connaît des difficultés économiques transitoires ou chroniques. Les informations détaillées recueillies sur les parcours familiaux des enfants devraient également nous aider à mieux comprendre, du moins en partie, l'articulation complexe entre les trajectoires familiales et les conditions économiques dans lesquelles évoluent les tout jeunes enfants.

À l'aide des données recueillies lors des volets 1998, 1999 et 2000 de l'ÉLDEQ, nous tenterons de voir dans quelle mesure le contexte familial à la naissance influence la trajectoire des enfants. Si à peine deux pour cent des enfants ont vu leur situation familiale changer entre leur naissance et l'âge d'environ 5 mois (Desrosiers, 2000), qu'en est-il deux ans plus tard? Nous chercherons également à connaître le « devenir » des enfants ayant vécu leurs premiers mois de vie dans un ménage dont le revenu était jugé insuffisant. Combien ont vu la situation économique de leur famille s'améliorer et combien ont vécu une situation de faible revenu persistante? Dans quelle mesure les entrées et les sorties d'une situation de faible revenu sont-elles associées aux caractéristiques des ménages et aux itinéraires familiaux qu'ont suivis les enfants? Voilà les principales questions qui retiendront l'attention dans ce numéro.

## 2. Éléments de problématique : la pertinence de l'approche longitudinale pour l'étude des changements dans la situation familiale et économique des enfants

---

Diverses études réalisées à partir de données longitudinales ont mis en évidence l'importance de tenir compte de l'ensemble des transitions familiales dont les enfants font l'expérience si l'on veut mieux comprendre les liens existant entre le type de famille au sein de laquelle ils vivent et divers problèmes de développement.

En s'appuyant sur une cohorte d'enfants âgés de 12 à 17 ans, Kiernan et Hobcraft (1998) ont constaté, par exemple, que l'impact de la monoparentalité sur le risque de présenter des problèmes d'adaptation sociale et scolaire varie selon que l'on contrôle ou non pour la stabilité ou l'instabilité de l'environnement familial de l'enfant depuis sa naissance. En effet, l'expérience de la vie dans une famille monoparentale n'est pas la même pour un enfant qui a connu cette situation depuis sa naissance que pour celui qui a été témoin de la séparation de ses parents biologiques. D'autres études ont par ailleurs mis en évidence les bénéfices associés au fait d'avoir vécu dans un ménage monoparental stable (Acock et Demo, 1994) plutôt que d'avoir connu de multiples transitions familiales.

L'impact des entrées et des sorties d'union est également au cœur d'une étude récente (Hetherington et Stanley-Hagan, 2000). On y montre que si les enfants vivant en famille recomposée s'en tirent un peu moins bien que ceux vivant en famille biparentale intacte sur le plan de la réussite scolaire et sont plus sujets à manifester des troubles de comportement ou d'ordre émotif, ces différences tendent à s'atténuer sinon à disparaître dans les quelques années suivant la formation de la nouvelle famille. Par ailleurs, les enfants faisant l'expérience d'une recomposition familiale plus tôt dans leur vie tendraient à mieux s'adapter à leur nouvelle situation (Hetherington, 1992). Une autre étude longitudinale réalisée au Québec va dans le même sens et révèle qu'une fois pris en compte les antécédents familiaux, le remariage n'exercerait pas d'effet sur le comportement des enfants si ce n'est qu'un léger

effet protecteur au chapitre des comportements hyperactifs lorsqu'il survient avant la puberté (Pagani et autres, 1997). De plus cette étude fait ressortir l'importance de bien définir ce qu'on entend par problème de comportement puisque les enfants ne répondent pas de la même manière suivant la dimension concernée (ex. : anxiété, agressivité, opposition, hyperactivité).

Si les effets d'une recomposition familiale sur les enfants tendent à s'atténuer avec le temps, il importe de souligner que ces nouvelles unions sont souvent plus fragiles (Desrosiers et autres, 1995). Or, Amato et Booth (1991) affirment qu'une rupture additionnelle serait un événement encore plus stressant pour les enfants que le premier divorce des parents alors que d'autres mettent l'accent sur les effets cumulatifs néfastes des multiples transitions familiales (Kurdek et autres, 1995). On comprendra dès lors l'importance de mieux connaître les trajectoires familiales que les enfants connaissent avant d'en étudier l'impact sur leur adaptation scolaire et sociale.

La mobilité familiale et, plus précisément, la rupture de l'union des parents n'est, bien sûr, qu'un des changements que sont susceptibles de connaître les enfants durant leurs premières années de vie. Outre les changements d'ordre familial, d'autres peuvent survenir dans la situation économique des familles. Ces changements peuvent eux-mêmes résulter ou être à l'origine des transitions familiales que connaissent les enfants.

Même si la plupart des enfants qui vivent dans des conditions difficiles s'en tirent bien (Haggerty et autres, 1994), les problèmes vécus par les familles sur le plan économique représentent un facteur de stress important pouvant compromettre l'exercice du rôle parental et les multiples facettes du développement des enfants (Guo et Harris, 2000; Hanson et autres, 1997; MSSS, 1998; Takeuchi et autres, 1991). À la perte de revenu ou à une situation

économique précaire sont associés un risque accru d'une rupture d'union (Bumpass et autres, 1991; Yeung et Hofferth, 1998) et des changements plus fréquents de milieu de résidence (Yeung et Hofferth, 1998) ou de modalités de garde.

Les études longitudinales récentes révèlent toutefois qu'il est important de tenir compte de la durée et de la sévérité de la pauvreté si l'on veut mieux comprendre les liens entre les conditions de vie difficiles et le développement des enfants. Ainsi, les enfants vivant dans l'extrême pauvreté ou connaissant la pauvreté de façon chronique sont plus susceptibles de présenter des difficultés sur le plan scolaire, des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes d'ordre socioémotionnel (Duncan et Brooks-Gunn, 1997), et de vivre dans des environnements (ex. : école, quartier, logement) à haut risque (Rank, 2000).

Quelques études canadiennes récentes ont cherché à documenter la fréquence et la durée des périodes de faible revenu chez les individus et les familles à partir de données prospectives longitudinales. Ces études ont tenté de cerner les caractéristiques des personnes qui connaissent une situation de faible revenu de longue durée plutôt que transitoire. Selon Morissette et Zhang (2001), les enfants de moins de 6 ans, indépendamment du type de famille au sein de laquelle ils vivent, et les personnes de tous âges appartenant à une famille monoparentale seraient proportionnellement plus nombreux que l'ensemble de la population à connaître une situation de faible revenu de longue durée. Ainsi, entre 1993 et 1998, environ 12 % des enfants canadiens de moins de 6 ans ont vécu dans des familles à faible revenu pendant quatre ans ou plus comparativement à environ 8 % de l'ensemble de la population canadienne. La proportion correspondante pour les personnes vivant dans une famille monoparentale s'établissait à 32 %. Les immigrants admis au Canada depuis moins de 10 ans seraient aussi plus susceptibles de connaître de longs épisodes de pauvreté, principalement en raison du chômage et de la sous-qualification plus souvent observés parmi ces groupes (Finnie, 2000). Enfin, d'autres études montrent que plus longue est la période pendant laquelle un individu reste dans une situation de faible revenu, moins il a de chances d'en sortir l'année suivante (Huff-Stevens, 1994; Laroche, 1997).

Comment certaines familles arrivent-elles à sortir du seuil de faible revenu alors que d'autres s'y maintiennent? Picot et autres (1999) ont constaté que les mouvements des enfants canadiens dans la situation de faible revenu et en dehors de celle-ci entre 1993 et 1994 étaient attribuables, dans des proportions semblables, aux changements dans la composition de la famille et dans la situation en emploi des parents (rémunération et nombre d'heures travaillées), et ce, tant chez les familles monoparentales que biparentales<sup>1</sup>. Cette étude souligne également l'importance de la qualification, particulièrement pour les parents seuls. Mais au-delà de la qualification, le double revenu ressort comme facteur prépondérant de sortie d'épisodes de pauvreté. Ainsi, selon Gascon (2000), alors que pour les familles où les deux parents sont présents la pauvreté serait pratiquement éliminée au Canada si les membres de ces couples avaient travaillé à temps plein, près de la moitié des familles monoparentales auraient été pauvres malgré un travail à temps plein. Même avec un diplôme universitaire, ces familles conservent un taux de pauvreté prédit très élevé; cela suggère qu'un seul revenu d'emploi reste aujourd'hui bien souvent très insuffisant pour combler les besoins essentiels des familles avec enfants.

Identifier et comprendre les liens unissant les trajectoires familiales, socioéconomiques et de développement des enfants d'âge préscolaire exige de mieux connaître les changements qui surviennent dans leur environnement. Pour cette raison, ce numéro est consacré à la description des changements survenus dans la situation familiale et économique des enfants, de la naissance à l'âge de 2 ½ ans. Ainsi, une première section abordera leurs parcours familiaux alors que la seconde portera sur les mouvements d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu en fonction de certaines caractéristiques des familles. Enfin, les changements économiques seront examinés à la lumière des trajectoires familiales de manière à faire le pont entre ces deux aspects de l'environnement de l'enfant.

## 3. Les parcours familiaux des enfants

---

### 3.1 Les données

Les données utilisées pour tracer les parcours familiaux des enfants québécois de la naissance à environ 2 ½ ans proviennent de deux sections du questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI), soit celle sur les antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants administrée de façon bisannuelle et celle décrivant les liens entre les membres du ménage. La première section contient des informations détaillées et datées sur l'histoire conjugale et parentale des deux parents biologiques. Elle a été administrée une première fois au premier volet de l'ÉLDEQ (1998) à l'un des deux parents biologiques alors que l'enfant était âgé d'environ 5 mois. Une mise à jour a été effectuée au troisième volet (2000) afin de rendre compte des événements survenus depuis lors : séparation des parents, nouvelles unions, ajout de demi-frères ou demi-sœurs dans l'environnement familial. Sauf exception, le parent répondant à cette section est la mère. Utilisée de façon complémentaire, la grille des liens entre les membres du ménage permet de connaître la composition du ménage à chacun des trois volets de l'enquête.

L'échantillon d'analyse est composé de 1 991 enfants<sup>2</sup>, c'est-à-dire ceux ayant participé aux volets 1998 et 2000 et pour lesquels on dispose des informations nécessaires à la reconstitution des parcours familiaux pour la période à l'étude. Soulignons que parmi les 2 120 enfants considérés pour le suivi longitudinal, 1 997 ont participé au volet 2000. Certains cas ont toutefois été exclus à cause de renseignements manquants ou incohérents<sup>3</sup>. De plus, les enfants cibles qui vivaient avec leur mère biologique et un nouveau conjoint à leur naissance ont été soustraits de l'analyse étant donné leur petit nombre.

### 3.2 Les variables : construction d'une typologie des familles

L'étude des parcours familiaux repose essentiellement sur l'environnement résidentiel de l'enfant. Plus

précisément, on s'intéresse aux liens qui unissent l'enfant cible aux adultes du ménage enquêté qui en assument la responsabilité (incluant le nouveau conjoint du parent biologique), ainsi qu'à ceux le reliant aux autres enfants vivant habituellement avec lui<sup>4</sup>. On cherche donc à décrire la famille immédiate au sein de laquelle vit l'enfant peu importe qu'il y ait coexistence d'une autre unité familiale au sein du même ménage ou que d'autres personnes, apparentées (ex. : tantes, oncles) ou non (ex. : colocataire), soient présentes<sup>5</sup>. La typologie retenue pour dresser ce portrait des trajectoires familiales ne tient pas compte non plus du type d'union choisi par les parents. Les modalités de vie conjugale retiennent toutefois l'attention dans l'analyse des déterminants des ruptures familiales précoces (numéro 11, section 2 de la présente collection).

Centrée sur l'unité résidentielle dans laquelle vit l'enfant, l'approche privilégiée ne permet pas de décrire l'environnement familial plus large dans lequel celui-ci évolue. Ne sont pas pris en compte, par exemple, les demi-frères ou demi-sœurs de l'enfant cible dont le lieu de résidence habituel n'est pas dans le ménage enquêté. Les données du premier volet de l'ÉLDEQ indiquent à cet égard qu'environ 3 % des enfants nés dans une famille biparentale intacte sur le plan résidentiel avaient des demi-frères ou demi-sœurs ne résidant pas avec eux. Dans la grande majorité des cas, cette fratrie non résidente est issue du père (Marcil-Gratton et Juby, 2000); les données ne permettent toutefois pas de qualifier les contacts que l'enfant cible entretient avec ce réseau extrarésidentiel.

Par ailleurs, l'étude des changements dans la situation familiale des enfants ne s'appuie que sur les événements survenus dans l'environnement du parent biologique répondant. Or il se peut qu'à la suite de la rupture d'union de ses parents, un enfant vive en famille monoparentale avec le parent répondant et en famille recomposée avec l'autre parent. Cet autre parent peut même avoir connu au cours de la période étudiée une seconde rupture d'union. Dans ce cas, notre analyse tient uniquement compte de l'épisode vécu par l'enfant en famille monoparentale. Deux raisons motivent cette décision. D'abord, l'information

sur les trajectoires familiales et conjugales des parents non répondants n'est pas aussi complète que celle dont on dispose pour le parent biologique répondant; par exemple, on ne dispose pas de données sur les parcours conjugaux des pères biologiques ne vivant pas avec la mère à la naissance de l'enfant (9 %). De plus, si la méthode d'analyse utilisée pour la reconstitution des parcours familiaux a l'avantage de prendre en considération la séquence des événements vécus, elle ne permet pas de prendre en considération l'existence de deux épisodes de vie familiale simultanés (voir la présentation de la méthode d'analyse, plus bas dans le texte).

Cette façon de procéder a évidemment pour conséquence de sous-estimer la mobilité familiale que peuvent connaître les enfants à la suite de la rupture de l'union des parents biologiques. Précisons toutefois qu'au volet 1998, seulement 5 % des enfants nés en famille monoparentale étaient en situation de garde partagée alors qu'au volet 2000, environ 11 % de ceux vivant en famille monoparentale se trouvaient dans cette situation. De plus, parmi les premiers, une proportion non négligeable n'avait aucun contact avec leur autre parent<sup>6</sup>. Les parcours décrits devraient donc traduire la situation qu'ont connu les enfants *la majeure partie du temps* durant la période concernée.

Dans l'analyse qui suit, seuls les événements amenant les changements suivants dans la configuration familiale ont été considérés :

- ceux qui découlent de la séparation des parents vivant dans le ménage enquêté, qu'ils soient biologiques ou non<sup>7</sup>;
- ceux qui suivent l'entrée en union du parent biologique répondant (essentiellement la mère) avec un conjoint ou sa mise ou remise en union avec l'autre parent biologique;
- ceux qui surviennent à la suite de l'arrivée ou du départ dans le ménage enquêté d'un ou plusieurs demi-frères/sœurs, dans la mesure où cet événement induit un changement dans la configuration de la famille au sein de laquelle vit l'enfant cible (voir plus bas dans le texte);
- ceux qui conduisent à l'entrée dans une famille de type autre (ex. : famille d'accueil).

À partir des informations retenues (voir encadré 1), trois types de situation à la naissance sont considérés dans les analyses qui suivent :

- Les **familles biologiques intactes** comprennent uniquement des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, peu importe le type d'union des parents (mariage ou union libre)<sup>8</sup>.
- Les **familles biologiques recomposées** abritent un couple vivant avec l'enfant cible issu de leur relation et au moins un enfant issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre parent. La « recomposition » familiale dans ce cas-ci tient uniquement à la présence d'une fratrie composée de demi-frères ou demi-sœurs vivant habituellement dans le ménage.
- Les **familles monoparentales** regroupent les enfants cibles vivant avec un parent seul.

S'ajoutent ensuite d'autres types de familles qui deviennent plus importantes en nombre au fur et à mesure que le paysage familial de l'enfant cible se modifie.

- Les **familles recomposées** comptent un parent biologique vivant avec un conjoint ou une conjointe n'ayant pas de lien biologique avec l'enfant cible. Ce conjoint peut avoir ou non des enfants issus d'une union antérieure cohabitant dans le ménage.
- Les **familles autres** ne comportent aucun parent biologique (ex. : famille d'accueil, grands-parents, etc.<sup>9</sup>).



**Encadré 1**  
**Information utilisée pour reconstituer les trajectoires familiales des enfants**

1. Information datée provenant de la section « Antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants » du QIRI (sections CUS et CU2), soit :

- date en année et en mois des entrées et des sorties d'union (union libre et mariage) du parent biologique répondant, la plupart du temps la mère (environ 99 %), depuis la naissance de l'enfant.

2. Information datée de nature générale :

- date de naissance de l'enfant cible;
- date de chaque entrevue.

3. Information sur les liens entre les membres du ménage à chacun des volets de l'enquête provenant de la grille des liens entre les membres du ménage (QIRI, composante sociodémographique - section REL) :

- utilisés de façon complémentaire à la section sur les antécédents familiaux, les renseignements provenant de cette grille visent principalement à décrire les liens unissant l'enfant cible aux autres enfants du ménage. L'information obtenue à chacun des volets sert à estimer les dates d'arrivée et de départ des membres du ménage tels demi-frères ou demi-sœurs et frères ou sœurs par alliance pour lesquels aucune information datée n'est disponible. Pour ce faire, on vérifie d'abord la présence ou l'absence des individus concernés à chaque passage pour ensuite estimer le moment de leur entrée ou de leur sortie au milieu de la période de référence.

stable que le second (Desrosiers et autres, 1995). De plus, du point de vue de l'enfant, ces familles traduisent des réalités fort différentes : dans le premier cas, l'enfant cohabite avec une fratrie qui sera susceptible de circuler entre deux foyers alors que dans le second, c'est lui qui sera appelé à partager éventuellement son temps entre deux résidences. Comme la majorité des répondants sont des mères, on comprendra que cette dernière configuration familiale fait référence le plus souvent à une situation où l'enfant vit au quotidien avec sa mère biologique et un beau-père.

Le tableau 3.1 présente d'abord un aperçu de la situation familiale des enfants à leur naissance puis à chacun des volets de l'étude alors qu'ils étaient âgés de 5 mois, 17 mois et 29 mois respectivement. On constate ainsi que huit enfants sur dix sont nés dans une famille incluant uniquement leurs parents biologiques et d'autres enfants issus de cette relation. Un enfant sur dix vivait avec ses deux parents biologiques et des demi-frères ou des demi-sœurs issus d'une union précédente de l'un ou l'autre de ses parents (famille biologique recomposée) alors qu'une proportion légèrement plus faible d'enfants étaient issus de parents ne vivant pas ensemble à leur naissance. Sauf exception, ces enfants vivaient avec leur mère biologique.

On soulignera ici que l'étude des parcours familiaux reste donc muette sur la naissance d'un frère ou d'une sœur ou encore celle d'un demi-frère ou d'une demi-sœur<sup>10</sup>. Cela dit, la typologie retenue permet de distinguer les familles recomposées selon la nature des liens familiaux qui unissent ses membres soit les familles biologiques recomposées (présence des deux parents biologiques avec demi-frères ou demi-sœurs) des familles recomposées par l'ajout d'un beau-parent. Cette distinction revêt un intérêt étant donné que le premier type de famille pourrait être plus

Tableau 3.1

**Répartition des enfants selon leur situation familiale de la naissance à l'âge d'environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	Naissance	5 mois (1998)	17 mois (1999)	29 mois (2000)
	%			
Famille biologique intacte	80,8	79,9	77,6	76,1
Famille biologique recomposée	10,4	10,3	9,6	8,9
Famille recomposée	-	0,1 **	1,4 *	2,2 *
Famille monoparentale	8,7	9,4	10,6	12,7
Famille autre	-	0,3 **	0,7 **	0,1 **
<b>Total n</b>	<b>1 991</b>	<b>1 991</b>	<b>1 991</b>	<b>1 991</b>
<b>%</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Comme on peut le voir, la proportion d'enfants vivant avec leurs deux parents biologiques (famille biologique intacte ou famille biologique recomposée) diminue avec le temps au profit des enfants vivant en famille monoparentale. À partir du volet 1999, les familles recomposées commencent à prendre de l'importance mais la proportion d'enfants cohabitants avec un beau-parent, essentiellement avec un beau-père, vers l'âge de 2 ½ ans, demeure encore très faible.

Cette série de portraits instantanés masque cependant les changements intervenus d'un volet à l'autre. En effet, ces données ne permettent pas de savoir si les enfants en situation de famille monoparentale à la naissance vont y demeurer tout au long de la période observée. De même, on ignore les parcours qu'ont suivis les enfants en situation de recomposition familiale au volet 2000. Enfin, ce tableau occulte les mouvements d'aller-retour de certains parents biologiques puisque quelques-uns vont reprendre la vie commune après la naissance de l'enfant, ou encore, à la suite d'une séparation plus ou moins longue.

Pour apporter un éclairage à ces questions, il est essentiel d'examiner les parcours familiaux des enfants, c'est-à-dire de reconstituer la séquence des événements familiaux qu'ont vécus les enfants. À l'aide de la méthode d'analyse décrite plus bas, on cherche à répondre à des questions telles que : quelles sont les principales trajectoires familiales empruntées par les jeunes enfants nés au Québec à la fin des années 90? Quelle est la probabilité qu'un tout-petit vive au moins un épisode de monoparentalité avant d'atteindre l'âge d'environ

2 ½ ans? Quelle probabilité a un enfant né en famille monoparentale de voir le parent qui en a la charge se mettre en union avec l'autre parent biologique, ou encore de vivre une recomposition familiale par l'ajout d'une autre figure parentale?

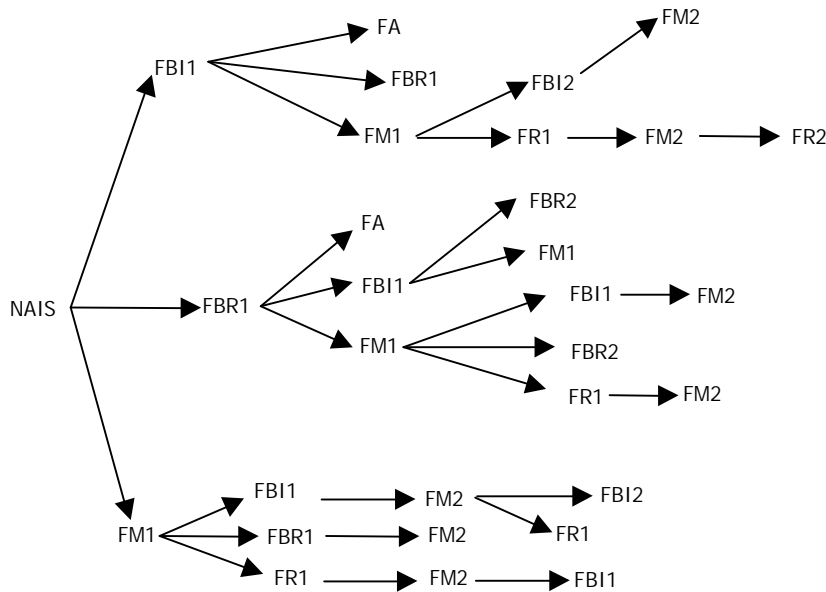
### 3.3 Les parcours étudiés

La figure 3.1 présente d'abord l'ensemble des changements familiaux dont les enfants visés par l'ÉLDEQ<sup>11</sup> sont susceptibles de faire l'expérience. Ce schéma illustre la structure du processus étudié, soit les différentes trajectoires familiales empruntées par les enfants entre leur naissance et l'âge d'environ 29 mois.

Construites à partir des divers types de familles présentés précédemment, les trajectoires familiales des enfants débutent à la naissance (NAIS) et les 9 états (ou statuts) suivants sont considérés : FBI1, FBI2, FBR1, FBR2, FM1, FM2, FR1, FR2, FA (voir la figure 3.1 pour la définition des abréviations). Les flèches représentent des changements d'états ou des transitions. Par exemple, la transition entre l'état de FBR1 et celui de FM1 représente le passage du premier épisode dans une famille biologique recomposée à un premier épisode dans une famille monoparentale.

Figure 3.1

**Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000**



FBI1 : 1 <sup>er</sup> épisode dans une famille biologique intacte
FBI2 : 2 <sup>e</sup> épisode dans une famille biologique intacte
FBR1 : 1 <sup>er</sup> épisode dans une famille biologique recomposée
FBR2 : 2 <sup>e</sup> épisode dans une famille biologique recomposée
FM1 : 1 <sup>er</sup> épisode dans une famille monoparentale
FM2 : 2 <sup>e</sup> épisode dans une famille monoparentale
FR1 : 1 <sup>er</sup> épisode dans une famille recomposée
FR2 : 2 <sup>e</sup> épisode dans une famille recomposée
FA : 1 <sup>er</sup> épisode dans une famille « autre »

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Comme la méthode utilisée oblige à déterminer *a priori* les transitions étudiées, certaines d'entre elles ont d'emblée été écartées, par exemple le passage direct d'une famille biologique intacte à une famille recomposée. Tous les épisodes de vie familiale se terminant par une séparation sont ainsi nécessairement suivis d'un épisode de monoparentalité<sup>12</sup>. Par ailleurs, certains événements sont « terminaux » du fait de leur rareté. Une fois parvenu à un de ces états, aucune autre transition n'est possible. Tel est le cas de tous les passages à une famille autre (FA), à un second épisode dans une famille biologique recomposée (FBR2) et à un second épisode dans une famille recomposée (FR2). Tous les autres états sont considérés comme transitoires, c'est-à-dire pouvant conduire à un autre type de famille.

### 3.4 La méthode

Deux concepts clés sont à retenir pour comprendre l'analyse effectuée ici : la durée, c'est-à-dire l'âge de l'enfant lorsque survient un changement dans la famille et ensuite la séquence, soit l'ensemble des différents états ou transitions vécus par les enfants. L'établissement de la durée et de la séquence requiert donc des informations sur le moment précis où un événement se produit.

Les probabilités de transition sont estimées selon la technique des tables à extinctions multiples<sup>13</sup> à la différence qu'ici les tables sont pour ainsi dire enchaînées. Selon cette méthode, les probabilités se calculent non pas pour l'ensemble des enfants mais pour le seul sous-ensemble d'enfants ayant connu une trajectoire équivalente : ces probabilités sont donc conditionnelles au fait d'avoir connu une

trajectoire donnée (Fernando, 1992, 1999). Les flèches de la figure 3.1 illustrent comment les enfants naissent dans une situation familiale donnée : famille biologique intacte, famille biologique recomposée et famille monoparentale<sup>14</sup>. Par la suite, chacun des points d'arrivée devient à son tour un point de départ : par exemple, les enfants nés en situation de famille biologique intacte sont exposés au risque de vivre un épisode dans une famille « autre », une famille biologique recomposée ou une famille monoparentale. Comme les possibilités de sortir d'un état donné sont multiples, les risques associés aux événements conduisant vers ces états sont donc considérés comme concurrents.

Afin de pouvoir estimer la proportion relative d'enfants qui vont emprunter divers parcours on a calculé, à partir des probabilités de transitions (voir Annexe 1), les probabilités d'itinéraires. L'estimation de l'ensemble des trajectoires permet ainsi de déterminer l'importance relative de chacune d'entre elles, lesquelles sont calculées en multipliant les probabilités cumulées de transitions pour chaque séquence (voir plus loin dans la présentation des résultats). Il est aussi possible de calculer la probabilité, pour un enfant, de vivre un événement particulier, indépendamment de la trajectoire empruntée. Ainsi, la probabilité de vivre un deuxième épisode de monoparentalité sera calculée en tenant compte de toutes les séquences menant à cet état, soit :

$$\begin{aligned}
 P(FM2) = & [P(FM1_1) * P(FBI1_2|FM1_1) * P(FM2_3|FM1_1, FBI1_2) + \\
 & P(FM1_1) * P(FBR1_2|FM1_1) * P(FM2_3|FM1_1, FBR1_2) + \\
 & P(FM1_1) * P(FR1_2|FM1_1) * P(FM2_3|FM1_1, FR1_2)] + \\
 & [P(FBI1_1) * P(FM1_2|FBI1_1) * P(FR1_3|FBI1_1, FM1_2) * \\
 & P(FM2_4|FBI1_1, FM1_2, FR1_3) + \\
 & P(FBI1_1) * P(FM1_2|FBI1_1) * P(FBI2_3|FBI1_1, FM1_2) * \\
 & P(FM2_4|FBI1_1, FM1_2, FBI2_3)] + \\
 & [P(FBR1_1) * P(FM1_2|FBR1_1) * P(FBI1_3|FBR1_1, FM1_2) * \\
 & P(FM2_4|FBR1_1, FM1_2, FBI1_3) + \\
 & P(FBR1_1) * P(FM1_2|FBR1_1) * P(FR1_3|FBR1_1, FM1_2) * \\
 & P(FM2_4|FBR1_1, FM1_2, FR1_3)]
 \end{aligned}$$

(les chiffres en indice représentent le numéro d'épisode de la trajectoire décrite)

Étant donné le modèle retenu (modèle non markovien), l'erreur-type associée à ces probabilités ne peut être calculée. Aussi, les probabilités reposant sur un effectif de moins de 20 cas ne seront pas

commentées dans le texte qui suit parce qu'elles risquent d'être trop imprécises<sup>15</sup>.

### 3.5 Les résultats : les probabilités d'itinéraires

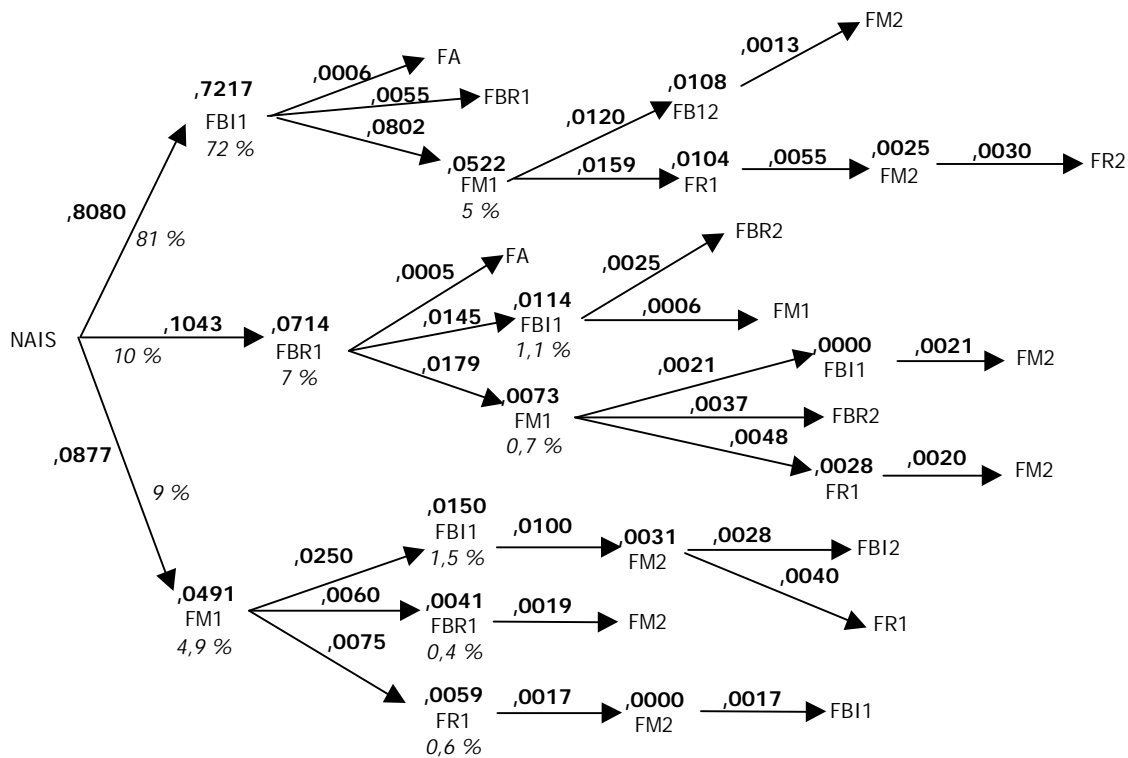
D'entrée de jeu, il est important de mentionner ici que même si les enfants appartiennent à une même cohorte de naissances, ils ne se positionnent pas tous de la même manière dans le cycle de vie de leur famille respective. À titre d'illustration, 44 % des enfants retenus dans l'analyse sont de rang 1. De même, leurs parents ont suivi des parcours conjugaux diversifiés : 80 % des mères d'enfants nés dans une famille biologique intacte n'avaient vécu aucune autre union avant la naissance de l'enfant cible alors que cette situation était le fait de 71 % des mères de famille monoparentale et de seulement 27 % des mères de famille biologique recomposée (données non présentées).

La figure 3.2 présente l'ensemble des probabilités d'itinéraires des enfants entre la naissance et l'âge d'environ 29 mois<sup>16</sup>. On constate d'abord que 84 % des enfants n'ont vécu aucune des transitions familiales étudiées : vers l'âge de 2 ½ ans, 72 % vivaient toujours en famille biologique intacte, 7 % en famille biologique recomposée et 4,9 % en famille monoparentale<sup>17</sup>.

La proportion des enfants qui vont vivre au moins un changement (16 % de tous les enfants) varie selon la situation familiale à la naissance. Pour faciliter la lecture des résultats obtenus, le tableau 3.2 présente les principaux changements observés<sup>18</sup>. On constate ainsi qu'environ 11 % des enfants nés en famille biologique intacte vont faire l'expérience d'au moins une transition alors que cette proportion s'élève à 32 % pour ceux nés en famille biologique recomposée et à 44 % pour ceux nés en famille monoparentale. Enfin, environ 6 % des enfants ont connu une deuxième transition avant l'âge de 2 ½ ans.

Figure 3.2

**Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, probabilités d'itinéraires, Québec, 1998, 1999 et 2000**



Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 3.2

**Proportion<sup>1</sup> d'enfants ayant vécu certains changements familiaux entre la naissance et l'âge d'environ 29 mois selon le type de famille à la naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	Type de famille à la naissance			
	FBI1	FBR1	FM1	Ensemble
Aucun changement familial	89,3	68,5	56,0	<b>84,2</b>
Au moins 1 changement familial	10,7	31,5	44,0	<b>15,8</b>
Au moins 2 changements familiaux	3,5	13,1	15,5	<b>5,5</b>
Au moins 1 épisode de monoparentalité	9,9	17,2	100,0	<b>18,6</b>
Au moins 2 épisodes de monoparentalité	0,8	3,9	15,5	<b>2,4</b>
Une sortie du 1 <sup>er</sup> épisode de monoparentalité par <sup>2</sup> :				
mise en union de la mère avec un nouveau conjoint	2,0	4,6	8,5	<b>3,2</b>
retour du père biologique	1,5	5,6	37,3	<b>4,9</b>

1. Les proportions sont calculées à partir des probabilités d'itinéraires présentées à la figure 3.2. Par exemple, le pourcentage d'enfants nés en famille biologique intacte (FBI1) ayant vécu au moins 1 changement familial au cours de la période d'observation est calculé en rapportant les probabilités de sortie de cet état sur la probabilité de naître dans cette situation, soit :  $(0,0006 + 0,0055 + 0,0802) / 0,8080 = 0,1068$  ou 10,7 %.

2. Ces proportions incluent tous les états qui suivent le premier épisode de monoparentalité quel que soit leur ordre dans la séquence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Le tableau 3.3 présente certaines trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois. Si on examine le devenir des enfants nés en famille biologique intacte (81 %), on remarque que la rupture des parents constitue le principal événement venant modifier leur environnement familial. En effet, le passage à une famille monoparentale (FBI1 → FM1) représente 93 % des changements qui vont survenir dans la vie de ces enfants. Les autres changements possibles, c'est-à-dire le passage à une famille autre ou celui à une famille biologique recomposée (arrivée de demi-frères ou demi-sœurs), sont beaucoup moins fréquents. Au total, au cours de la période considérée, 8 % (0,0802) de l'ensemble des enfants vont passer de FBI1 à FM1 (tableau 3.3).

Tableau 3.3

**Probabilités d'itinéraires et répartition de certaines transitions familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, Québec, 1998, 1999 et 2000**

Trajectoires familiales	Probabilités d'itinéraires	Répartition des transitions %
FBI1 → FA	0,0006	0,7
FBI1 → FBR1	0,0055	6,4
FBI1 → FM1	0,0802	92,9
<b>Total</b>	<b>0,0863</b>	<b>100,0</b>
FBI1 → FM1 → FBI2	0,0120	43,0
FBI1 → FM1 → FR1	0,0159	57,0
<b>Total</b>	<b>0,0279</b>	<b>100,0</b>
FBR1 → FA	0,0005	1,5
FBR1 → FBI1	0,0145	44,1
FBR1 → FM1	0,0179	54,4
<b>Total</b>	<b>0,0329</b>	<b>100,0</b>
FBR1 → FM1 → FBI1	0,0021	19,8
FBR1 → FM1 → FBR2	0,0037	34,9
FBR1 → FM1 → FR1	0,0048	45,3
<b>Total</b>	<b>0,0106</b>	<b>100,0</b>
FM1 → FBI1	0,0250	64,9
FM1 → FBR1	0,0060	15,6
FM1 → FR1	0,0075	19,5
<b>Total</b>	<b>0,0385</b>	<b>100,0</b>

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Le parcours des enfants nés en famille biologique recomposée (10 %) va, quant à lui, être marqué non seulement par la rupture de leurs parents mais aussi par le départ de demi-frères ou demi-sœurs. En effet, comme en témoignent les données du tableau 3.3, 54 % des premières transitions se traduisent par le

passage à un état de monoparentalité (FBR1→FM1) et 44 % par un passage vers un épisode dans une famille biologique intacte (FBR1→FBI1).

Quant aux enfants nés en famille monoparentale (9 %), le tableau 3.3 montre que 80 % des premières transitions sont induites par le retour du père biologique (FM1→FBI1 + FM1→FBR1 = 64,9 % + 15,6 %). Au total, environ 37 % des enfants nés dans ces circonstances vont assister au retour de leur père tandis que 9 % verront leur mère former une union avec un nouveau conjoint au cours de la période observée (tableau 3.2). Fait à souligner, parmi les premiers, la majorité vivaient toujours avec leur père vers l'âge de 2 ½ ans ((0,0150 + 0,0028 + 0,0041 + 0,0017) / (0,0250 + 0,0060 + 0,0017) = 72 % - figure 3.2).

Si on cumule toutes les probabilités de vivre au moins un épisode de monoparentalité, on estime qu'un enfant sur cinq (19 %) en fait l'expérience avant l'âge de 2 ½ ans (tableau 3.2). Près de la moitié de ces enfants (47 %) sont nés dans ces conditions tandis que les autres (53 %) ont connu cette situation à la suite de la rupture de leurs parents biologiques. Tous ne restent pas dans cette situation puisque, comme on l'a vu au tableau 3.1, environ 13 % des enfants s'y trouvent à l'âge de 2 ½ ans. L'examen des probabilités d'itinéraires (figure 3.2) montre en effet qu'environ 5 % (0,0491 + 0,0031 + 0,0019) de tous les enfants vont naître et demeurer ou retourner en situation de monoparentalité. D'autres vont voir le jour entourés de leurs deux parents et se trouver dans cette situation vers l'âge de 2 ½ ans (0,0522 + 0,0013 + 0,0025 + 0,0006 + 0,0073 + 0,0021 + 0,0020 = 7 %).

Maintenant, si on compare les enfants nés en famille biologique intacte à ceux nés en famille biologique recomposée on constate que les premiers sont moins susceptibles de voir leurs parents se séparer que les seconds (10 % c. 17 %; tableau 3.2). Cela dit, si la très grande majorité des enfants ne font l'expérience que d'un seul épisode de monoparentalité, certains d'entre eux en vivent au moins deux. Ce parcours ne touche cependant qu'environ 2,4 % de l'ensemble des enfants.

La sortie d'un premier épisode de monoparentalité diffère selon la situation à la naissance. Comme on l'a vu, la mise (ou la remise) en union avec le père biologique de l'enfant succède le plus souvent au premier épisode de monoparentalité pour les enfants nés dans cette situation (80 %). Dans le cas des enfants nés en famille biparentale biologique, intacte ou recomposée, la venue d'un nouveau conjoint met beaucoup plus souvent terme au premier épisode de monoparentalité (FBI1 → FM1 → FR1 = 57 % ou FBR1 → FM1 → FR1 = 45 % c. FM1 → FR1 = 20 %) (Tableau 3.3).

Les données du tableau 3.1 ont permis de constater que la part relative des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques diminue entre la naissance et l'âge de 2 ½ ans (de 91 % à 85 %). Cette légère diminution cache des mouvements d'entrée et de sortie d'union autrement plus complexes. En effet, si 79 % des enfants sont nés dans ce cadre et s'y maintiennent jusqu'à 2 ½ ans, d'autres (6 %) sont retournés à la suite d'une ou de plusieurs transitions (figure 3.2). De même, le poids relatif des enfants vivant en famille monoparentale à 2 ½ ans (13 %; tableau 3.1) est non seulement attribuable à des sorties d'union mais aussi à la « stabilité » que connaissent une bonne partie des enfants nés dans cette situation.

Ces résultats rendent compte bien sûr des grandes tendances observées. Comme l'analyse s'appuie sur la mobilité du parent répondant, un certain nombre de mouvements ou d'événements sont demeurés invisibles. Il n'en reste pas moins que cette analyse a permis de mieux documenter la diversification et la complexification des trajectoires familiales que connaissent les générations récentes d'enfants au Québec. À cet égard, rappelons qu'à l'âge de 2 ½ ans, 16 % des enfants avaient déjà vu leur environnement familial se transformer d'une manière ou d'une autre.

L'analyse révèle également que, parmi les enfants visés par l'ÉLDEQ, environ un sur cinq (19 %) a fait l'expérience de la monoparentalité avant d'atteindre l'âge d'environ 29 mois. La comparaison de ces résultats avec ceux d'une étude s'appuyant sur les données de l'ELNEJ suggère une progression de ce phénomène : 16 % des enfants québécois nés 10 ans plus tôt (1987-1988) auraient vécu en famille

monoparentale avant l'âge de 3 ans (Marcil-Gratton, 1998)<sup>19</sup>. L'examen des divers parcours familiaux des enfants de l'ÉLDEQ montre par contre qu'un premier épisode de vie en famille monoparentale entre la naissance et l'âge de 2 ½ ans est suivi, dans 42 % des cas, de la mise ou remise en union des parents. Pour plusieurs enfants, cette union se fera avec le père biologique.

Comme on l'a vu, les changements d'ordre familial ne sont pas les seuls à venir transformer l'environnement des enfants. En particulier, les changements dans la situation économique de ces derniers peuvent affecter considérablement leur vie. C'est là l'objet de la section suivante.





## 4. Les périodes de faible revenu

---

De nombreux enfants sont aujourd'hui exposés aux difficultés économiques que vivent leurs parents que ce soit à la suite d'une rupture d'union ou à cause de problèmes d'insertion ou de maintien en emploi. Les nourrissons sont particulièrement vulnérables à cet égard (Ross et autres, 1996), en raison de la baisse d'un revenu de travail (ex. : congé de maternité chez les mères en emploi) qui accompagne bien souvent la naissance d'un nouvel enfant. L'insertion ou le retour en emploi peut s'avérer particulièrement difficile pour les mères devant assumer seules la charge d'un jeune enfant.

Quelle proportion d'enfants ont vécu au moins un épisode de faible revenu depuis leur naissance? Quelle proportion des enfants nés dans des conditions plus difficiles ont vu leur sort s'améliorer? Quelle proportion vont connaître une situation économique précaire de façon persistante? Peut-on caractériser les ménages qui connaissent une pauvreté chronique plutôt que temporaire? Voilà les principales questions soulevées dans les analyses qui suivent. Ces questions revêtent une importance cruciale dans une étude consacrée au développement des enfants. Certes, comme le souligne *La politique de la santé et du bien-être*, « la plupart des familles pauvres réussissent à fournir un contexte approprié à leurs enfants » (MSSS, 1992). Toutefois, comme l'ont conclu une multitude de travaux au cours des dernières décennies, les tout-petits se trouvant en situation de pauvreté sont davantage susceptibles d'être exposés à un ensemble de problèmes pouvant compromettre leur santé et leur développement (voir entre autres Brooks-Gunn et Duncan, 1997; Seccombe, 2000; Séguin et autres, 2001; Wade et autres, 1999). Les enfants nés ou débutant leur vie en situation de très grande pauvreté sont particulièrement susceptibles d'en souffrir de multiples façons : faible poids à la naissance, multiples problèmes de santé, manque de stimulation et de socialisation, carences nutritionnelles, conditions de logement et environnement physique moins propices à leur développement, et cela sans compter que les services à la petite enfance en milieu défavorisé sont souvent peu intégrés et discontinus (RRSSS de Montréal-Centre, 1998).

Outre l'intensité de la pauvreté, le nombre d'années passées dans cette situation et l'âge auquel l'enfant en fait l'expérience apparaissent aussi importants eu égard à certaines facettes du développement. Par exemple, à partir de diverses études longitudinales menées aux États-Unis, Brooks-Gunn et Duncan (1997) ont montré que les enfants ayant vécu plusieurs années dans un ménage à faible revenu étaient plus susceptibles que les autres enfants de présenter des problèmes de santé physique ou divers problèmes de développement même en contrôlant pour un ensemble de facteurs tels que les pratiques parentales, la structure familiale, l'âge ou le niveau d'éducation de la mère, l'appartenance ethnique, les caractéristiques du quartier, etc. Cette étude révèle également que les enfants connaissant la pauvreté à l'âge préscolaire ou durant leurs premières années scolaires sont plus enclins que ceux l'ayant vécu plus tardivement durant leur enfance ou à l'adolescence, à abandonner l'école avant la fin de leurs études secondaires. On comprendra l'intérêt d'identifier non seulement la prévalence de la pauvreté chez les enfants à un moment donné dans le temps mais aussi la durée passée dans cette situation.

Dans cette étude, on considère que les enfants vivant dans un ménage à faible revenu connaissent une situation difficile. Un ménage est classé dans la catégorie « faible revenu » si son revenu annuel brut provenant de toutes sources<sup>20</sup> se situe sous le seuil (avant impôt) défini par Statistique Canada selon sa taille d'unité familiale et la taille de sa région de résidence. Plus précisément, le seuil de faible revenu (SFR) correspond au niveau de revenu à partir duquel un ménage va consacrer en moyenne à l'alimentation, aux vêtements et au logement une part de son revenu avant impôt supérieure de 20 % à celle consacrée par la famille moyenne<sup>21</sup>.

Selon Statistique Canada, les seuils de faible revenu ne représentent pas des seuils de pauvreté officiels. Toutefois, les personnes se situant sous les SFR peuvent se trouver dans une situation financière précaire du fait qu'elles consacrent une part plus grande de leur budget aux besoins de base qu'une famille de même taille et vivant dans une région de taille comparable. Parmi ce groupe, certains ménages

connaissent toutefois une extrême pauvreté et d'autres, une situation financière moins dramatique. Afin d'évaluer le niveau de sévérité de l'insuffisance de revenu, dans certaines analyses, les enfants appartenant à des ménages dont le revenu se situe en deçà de 60 % du seuil de faible revenu ont été distingués de ceux dont le revenu familial se situe entre 60 et moins de 100 % du SFR (Séguin et autres, 2001) (voir encadré 2).

### **Encadré 2** **Méthodes d'évaluation du faible revenu**

Outre le seuil de faible revenu, d'autres méthodes peuvent être utilisées afin d'évaluer l'incidence du faible revenu dans une population donnée. Par exemple, la mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la demie du revenu familial médian après impôt ajusté afin de tenir compte de la taille de la famille. L'évaluation du faible revenu peut différer de façon non négligeable selon la mesure utilisée ou encore, pour une même mesure, selon le seuil choisi (Jean, 2001). Dans tous les cas, les mesures de faible revenu (ex. : SFR, MFR) sont relatives; elles s'apparentent plus à une mesure d'inégalité que de pauvreté. Elles évaluent le faible revenu relativement à une population de référence.

Dans la présente étude - entre autres choses parce que le revenu brut plutôt que le revenu disponible (après impôt) a été colligé - l'incidence du faible revenu est évaluée à l'aide des seuils de faible revenu avant impôt définis par Statistique Canada pour chacune des années visées (pour plus de détails sur la mesure du revenu et les autres mesures de stratification sociale dans l'ÉLDEQ, voir Desrosiers, 2000 et le numéro 12 du présent volume). Une analyse effectuée par Noreau et autres (1997) révèle que les taux de transition (passages en dessous et au-dessus du seuil de faible revenu) sont marginalement affectés lorsque basés sur les seuils de faible revenu avant impôt plutôt que sur les seuils après impôt.

D'entrée de jeu, précisons que les questions sur le revenu du ménage ont été posées à chacun des volets de l'étude alors que les enfants étaient âgés d'environ 5 mois (volet 1998), 17 mois (volet 1999) et

29 mois (volet 2000), et portent sur le revenu brut du ménage dans l'année précédant l'enquête. Un enfant est considéré comme ayant connu une situation de faible revenu persistante ou chronique si le ménage dans lequel il vit se situait sous le seuil de faible revenu de la naissance à 29 mois. L'évaluation du statut de suffisance de revenu étant annuelle, cette façon de faire a pour effet, on le comprendra, de rendre invisibles les courts épisodes de pauvreté auxquels ont pu être exposés certains enfants<sup>22</sup>.

Dans la section qui suit, seront présentés les mouvements qu'ont connu les enfants visés par l'ÉLDEQ vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci depuis leur naissance. On cherche également à cerner, à partir de tableaux croisés simples, les principales caractéristiques sociodémographiques des ménages ayant expérimenté une situation économique difficile de façon persistante depuis la naissance de l'enfant. Les analyses menées ici sont donc essentiellement descriptives; elles visent à broser un premier tableau des trajectoires de faible revenu empruntées par les enfants québécois visés par l'ÉLDEQ et à identifier les caractéristiques des enfants selon le nombre de périodes de faible revenu auxquelles ils ont été exposés depuis leur naissance. Ce premier portrait mènera éventuellement à une analyse plus fouillée des déterminants de certaines trajectoires de faible revenu chez les tout-petits.

#### **4.1 La situation de faible revenu : mouvements d'entrée et de sortie**

Les pourcentages d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu sont présentés au tableau 4.1 pour chacune des périodes à l'étude. Seuls les enfants ayant participé aux trois volets de l'enquête (n = 1 985) et pour lesquels l'information est disponible ont été retenus ici à des fins de comparaison, soit 1 905 enfants<sup>23</sup>. Comme on peut le voir au tableau 4.1, un peu plus d'un enfant sur quatre a vécu dans un ménage à faible revenu entre sa naissance et l'âge de 5 mois. Cette proportion diminue à 23 % au volet 1999 et à 21 % au volet 2000<sup>24</sup>. Pour les enfants qui connaissaient une situation de faible revenu, les données montrent par ailleurs que le déficit de revenu par rapport au seuil de faible revenu passe de 42 % au volet 1998 à 38 % un an plus tard pour se maintenir à peu près

à ce niveau l'année suivante. En d'autres termes, non seulement la prévalence de faible revenu tend à diminuer dès le volet 1999 mais le déficit de revenu moyen enregistré par rapport au seuil de faible revenu s'atténue également à partir de ce moment. Cette situation apparaît clairement quand on examine l'évolution du pourcentage d'enfants vivant dans un ménage dont le revenu est très insuffisant : à partir du volet 1999, l'importance relative de ce groupe tend à diminuer. Comme on le verra plus loin, des facteurs tels que l'entrée ou le retour en emploi des mères pourraient expliquer cette amélioration globale de la situation économique des enfants dans les premières années suivant leur naissance.

Les données observées pour chacune des années ne permettent toutefois pas de connaître les mouvements de va-et-vient entre les situations de

faible revenu et hors de celles-ci. Si environ le quart des enfants vivent dans un ménage à faible revenu pendant une année donnée, le tiers des enfants ont été exposés à au moins une période de faible revenu de la naissance à l'âge de 2 ½ ans comme en témoignent les données du tableau 4.2. Pour environ la moitié d'entre eux (17 %), cette situation s'est avérée temporaire. Par contre, 16 % ont connu de façon persistante des conditions de vie plus difficiles entre leur naissance et l'âge de 2 ½ ans. Au total, 6 % des enfants ont vécu dans un ménage dont le revenu était très insuffisant (en deçà de 60 % du SFR) depuis leur naissance (données non présentées).

Tableau 4.1

**Proportion d'enfants vivant dans un ménage dont le revenu est modérément insuffisant ou très insuffisant et déficit de revenu par rapport au seuil de faible revenu, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	1998 (5 mois)	1999 (17 mois)	2000 (29 mois)
	%		
<b>Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu</b>	<b>26,3</b>	<b>23,4</b>	<b>21,3</b>
Revenu modérément insuffisant	11,7	12,1	11,4
Revenu très insuffisant	14,6	11,3	9,9
<b>Déficit de revenu<sup>1</sup> / SFR (%)</b>	<b>41,8</b>	<b>37,7</b>	<b>36,1</b>
<b>n</b>	<b>1 905</b>	<b>1 905</b>	<b>1 905</b>

1. Seuil de faible revenu (SFR) avant impôt moins le revenu annuel brut du ménage.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 4.2

**Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	%	n
<b>Aucune</b>	<b>67,3</b>	<b>1 282</b>
<b>Au moins une année en dessous du SFR depuis la naissance</b>	<b>32,7</b>	<b>623</b>
Une ou deux périodes	17,2	327
1998 seulement	5,1	97
1998-1999	4,2	79
1998-2000	1,5 *	29
1999 seulement	2,2 *	41
1999-2000	1,5 *	29
2000 seulement	2,7 *	52
<b>Les trois périodes</b>	<b>15,5</b>	<b>296</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 905</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Quelle proportion des enfants nés dans des conditions difficiles ont vu leur sort s'améliorer?

Les données de l'ÉLDEQ révèlent qu'environ quatre enfants sur dix nés dans un ménage à faible revenu (volet 1998) ont vu leur situation s'améliorer à un moment ou l'autre (tableau 4.2)<sup>25</sup>. Des enfants qui connaissaient une situation économique précaire durant leurs premiers mois de vie, autour du quart en étaient sortis l'année suivante. De même, de tous les enfants qui ont connu une période de faible revenu vers l'âge de 1 ½ an, environ 27 % ont vu cette situation se modifier par la suite<sup>26</sup>.

Le tableau 4.3 montre que les mouvements hors et vers la situation de faible revenu sont généralement attribuables à un changement notable du revenu. En effet, l'augmentation médiane de revenu pour les ménages sortis d'une situation de faible revenu en 1999, par exemple, se situe à 13 500 \$. Quant aux ménages ayant traversé le seuil en sens inverse entre 1998 et 1999, l'écart médian observé est aussi marqué (- 13 000 \$). En comparaison, pour les ménages demeurés sous le seuil de faible revenu

en 1998 et 1999, le changement médian quant au revenu s'élevait à 1 500 \$ seulement. Des écarts du même ordre sont observés pour la période 1999-2000<sup>27</sup>. Cela suggère que des événements importants se sont produits dans la vie des ménages ayant connu un changement de statut : changements dans la situation en emploi ou dans la situation conjugale, par exemple.

L'ensemble de ces résultats laisse entendre que la période immédiate entourant la venue d'un enfant entraîne une perte de revenu significative pour une portion non négligeable des ménages, c'est-à-dire une baisse de revenu pouvant s'avérer suffisante pour faire basculer un certain nombre de ménages sous le seuil de faible revenu, à tout le moins de façon temporaire. Quelles sont alors les caractéristiques des ménages connaissant une situation économique difficile de façon persistante?

Tableau 4.3

**Répartition des enfants selon le groupe de transition de faible revenu et variation médiane de revenu pour les périodes 1998-1999 et 1999-2000, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	%	Variation médiane de revenu (\$)¹	n
<b>Période 1998-1999</b>			
Au-dessus du seuil de faible revenu en 1998 et 1999	70,0	2 000	1 333
Sous le seuil de faible revenu en 1998 et 1999	19,7	1 500	375
Sortis de la situation de faible revenu en 1999	6,6	13 500	125
Entrés dans la situation de faible revenu en 1999	3,7	-13 000	71
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>2 000</b>	<b>1 905</b>
<b>Période 1999-2000</b>			
Au-dessus du seuil de faible revenu en 1999 et 2000	72,4	5 000	1 379
Sous le seuil de faible revenu en 1999 et 2000	17,1	1 000	325
Sortis de la situation de faible revenu en 2000	6,3	13 500	121
Entrés dans la situation de faible revenu en 2000	4,2	- 10 000	80
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>3 000</b>	<b>1 905</b>

1. La variation médiane de revenu est obtenue en calculant d'abord l'écart entre le revenu annuel brut d'une année et le revenu annuel de l'année précédente pour chacune des périodes considérées. La variation médiane correspond à la médiane (soit la valeur divisant l'échantillon en deux parties égales) de la distribution pondérée ainsi obtenue.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

## 4.2 Les caractéristiques des enfants ayant connu une situation économique difficile de façon persistante

À l'instar d'autres études canadiennes, les données du volet 1998 ont révélé que les nourrissons dont les mères sont jeunes ou peu scolarisées, ainsi que ceux issus d'une famille nombreuse ou monoparentale ou à revenu unique étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu (Desrosiers, 2000).

Qu'en est-il deux ans plus tard?

Le tableau 4.4 présente la répartition des enfants selon le nombre de périodes de faible revenu qu'ils ont connues depuis leur naissance et diverses

caractéristiques sociodémographiques du ménage ou de la mère pouvant y être associées. Certaines d'entre elles décrivent le profil du ménage à la naissance de l'enfant (ex. : type de famille, âge et statut d'immigrante de la mère) alors que d'autres portent sur la composition du ménage dans lequel celui-ci vivait vers l'âge de 5 mois (ex. : nombre d'enfants vivant dans la famille). Le tableau 4.5, quant à lui, illustre cette répartition en fonction de caractéristiques décrivant la situation socio-économique du ménage dans l'année précédant le premier volet de l'étude en 1998 (ex. : principale source de revenu du ménage) ou lors de ce premier volet (ex. : travail rémunéré de la mère à ce moment)<sup>28</sup>.

Tableau 4.4

**Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et diverses caractéristiques sociodémographiques de la famille<sup>1</sup>, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	Nombre de périodes de faible revenu			Au moins 1 période de faible revenu	n
	0	1-2	3		
	%				
<b>Groupe d'âge de la mère à la naissance</b>					
Moins de 20 ans	20,9 *	29,0 *	50,2	79,1	66
20-24 ans	46,5	32,4	21,2	53,5	424
25-34 ans	77,9	11,7	10,5	22,1	1 167
35 ans et plus	65,5	13,8 *	20,7 *	34,5	247
<b>Type de famille à la naissance de l'enfant cible</b>					
Intacte	74,2	14,5	11,3	25,8	1 547
Biologique recomposée	61,0	21,1 *	17,9 *	39,0	201
Monoparentale	6,7 **	38,9	54,4	93,3	154
<b>Statut d'immigrante de la mère</b>					
Non immigrante	72,3	16,1	11,6	27,7	1 634
Immigrante européenne	64,1	18,4 **	17,5 **	35,9 *	55
Immigrante non européenne	29,4	25,2 *	45,4	70,6	214
<b>Niveau de scolarité de la mère</b>					
Sans diplôme d'études secondaires	37,7	26,4	35,9	62,3	362
Diplôme d'études secondaires	58,3	23,6	18,1	41,7	513
Diplôme d'études postsecondaires (autre qu'universitaire)	75,5	15,3	9,2 *	24,5	551
Diplôme universitaire	89,8	5,4 *	4,8 *	10,2 *	478
<b>Nombre d'enfants dans la famille</b>					
1	68,9	17,0	14,1	31,1	805
2	69,2	16,5	14,3	30,8	767
3	67,8	17,3 *	14,9 *	32,2	227
4 et plus	40,6	23,0 *	36,4	59,4	105

1. La relation entre le nombre de périodes de faible revenu et chacune de ces variables est significative au seuil de 0,05 sur la base du test du khi-carré. À l'exception des variables « groupe d'âge de la mère à la naissance » et « type de famille à la naissance », toutes les caractéristiques sociodémographiques font référence à la situation observée au premier volet (volet 1998) de l'enquête alors que les enfants étaient âgés d'environ 5 mois.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ELDEQ 1998-2002*.

Comme on peut le voir au tableau 4.4, l'âge des mères à la naissance ressort comme étant associé de façon significative au nombre d'épisodes de faible revenu. La moitié des enfants nés d'une mère âgée de moins de 20 ans ont vécu une situation de faible revenu persistante depuis leur naissance contre 11 % à 21 % environ des enfants dont la mère était plus âgée. Le statut d'immigrante de la mère s'avère aussi étroitement lié au nombre de périodes vécues dans un ménage à faible revenu : 45 % des enfants dont la mère est immigrante non européenne ont connu une situation de faible revenu chronique depuis leur naissance alors que ce profil concerne autour d'un enfant sur cinq dont la mère est immigrante européenne et environ un enfant sur dix dont la mère est née au Canada. L'écart entre ces deux dernières catégories ne s'avère toutefois pas significatif. Fait intéressant à souligner, pour les enfants de mère immigrante, le nombre d'épisodes de faible revenu s'avère associé de façon significative à la durée écoulée depuis la première immigration au Canada : 44 % de ceux dont la mère est arrivée depuis moins de dix ans ont traversé trois périodes de faible revenu alors que c'est le cas d'environ le tiers (32 %) de ceux dont la mère a immigré au Canada il y a dix ans ou plus ( $p < 0,05$ ; données non présentées).

En ce qui concerne la relation entre le niveau d'éducation de la mère et la fréquence des épisodes de faible revenu, celle-ci se présente clairement sous forme d'un gradient. Plus le niveau d'éducation de la mère augmente, plus faible est la proportion d'enfants ayant connu de multiples épisodes de faible revenu depuis leur naissance : 36 % des enfants dont la mère ne détenait pas de diplôme d'études secondaires au volet 1998 ont ainsi vécu dans un ménage à faible revenu jusqu'à l'âge de 2 ½ ans contre 18 % des enfants dont la mère a un diplôme d'études secondaires, 9 % des enfants dont la mère a un diplôme d'études postsecondaires (de niveau professionnel ou collégial) et environ 5 % seulement des enfants dont la mère détient un diplôme d'études universitaires.

En ce qui a trait à la situation familiale, les données présentées au tableau 4.4 révèlent que seuls les enfants provenant de familles comptant au moins quatre enfants se distinguent des autres enfants (36 % contre environ 15 %). Elles montrent

également la situation plus difficile des enfants qui vivaient avec un seul parent biologique, en l'occurrence leur mère, à la naissance puisque plus d'un sur deux a vécu constamment dans un ménage dont le revenu était insuffisant jusqu'à l'âge de 2 ½ ans. En comparaison, seulement 11 % des enfants nés en famille biologique intacte et 18 % de ceux nés dans une famille biologique recomposée ont été exposés à une pauvreté chronique.

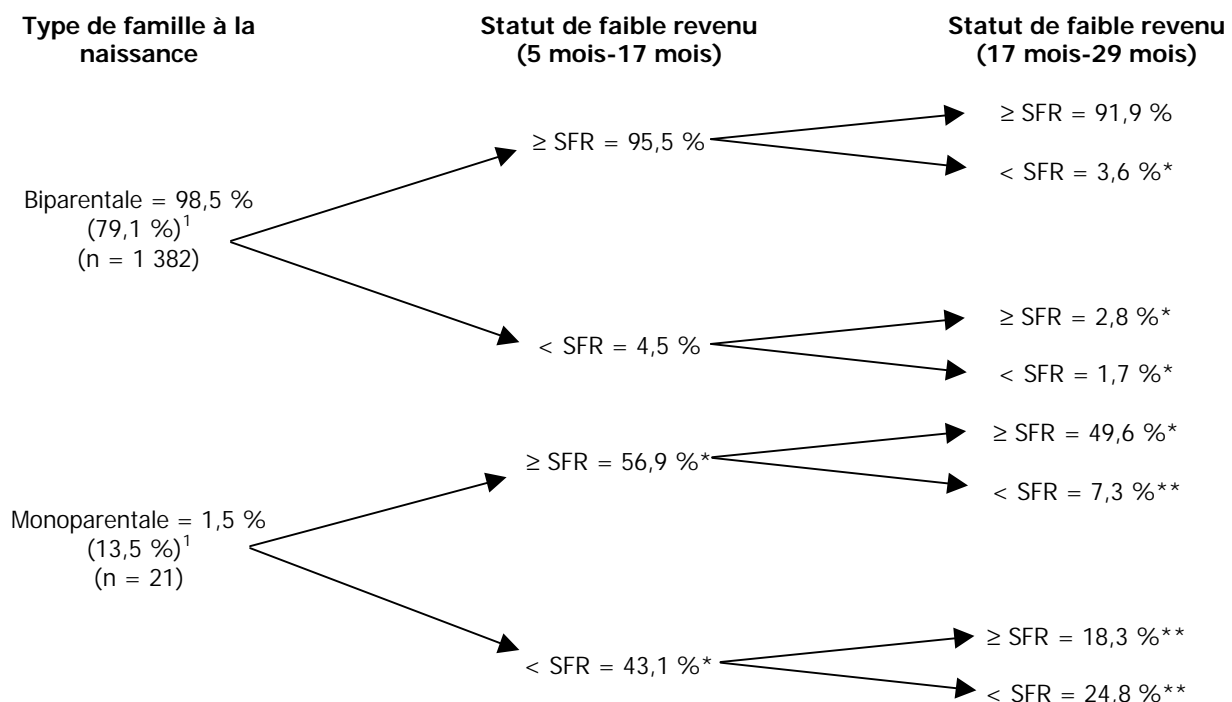
Bien sûr plusieurs des caractéristiques associées aux conditions économiques dans lesquelles ont vécu les tout-petits sont fortement liées entre elles. Par exemple, les mères immigrantes arrivées au Canada depuis moins de dix ans sont significativement moins enclines à avoir occupé un emploi dans les quelques mois précédant la naissance de l'enfant (47 %) que celles ayant immigré depuis dix ans ou plus (64 %) ( $p < 0,05$ ; données non présentées). Par ailleurs, les mères qui ne vivaient pas en couple à la naissance sont dans l'ensemble plus jeunes et moins scolarisées que celles vivant en famille biparentale (intacte ou recomposée), ce qui pourrait rendre compte de leur plus grande vulnérabilité. À titre d'exemple, près de la moitié des mères qui vivaient sans conjoint à la naissance (45 %) ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires contre 17 % seulement des mères de famille biparentale ( $p < 0,05$ ; données non présentées). Un examen détaillé des données révèle toutefois que chez les mères seules, une meilleure scolarisation n'est pas garante d'une meilleure situation économique puisqu'une proportion semblable de mères ayant obtenu un diplôme d'études secondaires et de mères plus scolarisées (soit environ 55 %) ont vécu constamment sous le seuil de faible revenu depuis la naissance de leur enfant. Par contre, la situation est tout autre pour les mères de famille biparentale. Ainsi, 31 % des enfants issus d'une famille biparentale dont la mère ne détenait pas de diplôme d'études secondaires ont traversé trois périodes de faible revenu contre 14 % seulement de ceux dont la mère avait un diplôme d'études secondaires, près de 7 % de ceux dont la mère avait un diplôme d'études postsecondaires de niveau professionnel ou collégial et environ 4 % de ceux dont la mère détenait un diplôme universitaire ( $p < 0,05$ ; données non présentées). Vu autrement, il est clair qu'à diplôme égal, les mères seules occupent une position désavantageuse.

Dans cette veine, la figure 4.1 illustre que même lorsque leur revenu se situait au-dessus du seuil de faible revenu dans les quelques mois entourant la naissance de l'enfant – cette situation touche environ une mère seule sur dix – les mères qui ne vivaient pas en couple à la naissance semblent moins susceptibles de voir leur revenu familial se maintenir à ce niveau par la suite (50 %) que celles de famille biparentale (92 %). Peut-on alors penser qu'il est plus difficile pour une mère seule de se maintenir en emploi ou d'occuper un emploi à plein temps après la naissance? Est-ce à dire qu'à qualification professionnelle équivalente, les mères seules n'ont

pas accès au même type d'emploi que leurs consœurs vivant en couple du fait qu'elles doivent assumer seules, au quotidien, les responsabilités parentales? La plus faible proportion de familles monoparentales parvenant à maintenir leur revenu à un niveau suffisant après la naissance de l'enfant est-elle simplement attribuable à l'absence d'un (autre) revenu d'emploi venant compenser la diminution du nombre d'heures travaillées ou le retrait, à tout le moins temporaire, des mères du marché de l'emploi?

Figure 4.1

**Répartition des enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de faible revenu à la naissance selon le type de famille à la naissance et le statut de faible revenu à 17 et 29 mois environ, Québec, 1998, 1999 et 2000**



1. Proportion d'enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de faible revenu parmi l'ensemble des enfants appartenant à ce type de famille.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

De façon générale, qu'en est-il des liens entre l'insertion en emploi des parents durant la période entourant la venue de l'enfant et les difficultés économiques auxquelles seront exposés les tout-petits?

Les données de l'ÉLDEQ révèlent d'abord que 81 % des enfants vivant dans une famille dont la principale source de revenu était l'aide sociale au

volet 1998 ont vécu constamment dans un ménage à faible revenu depuis leur naissance (tableau 4.5). Parmi ces enfants, environ deux sur trois appartiennent à un ménage pour lequel l'aide sociale est demeurée la principale source de revenu jusqu'à l'âge de 2 ½ ans. Les autres ménages n'ont donc manifestement pas réussi à se hisser au-dessus du seuil malgré une modification de leur principale source de revenu (données non présentées).

Tableau 4.5

**Répartition des enfants d'environ 29 mois (%) selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et diverses caractéristiques socioéconomiques, Québec, 1998, 1999 et 2000**

	Nombre de périodes de faible revenu			Au moins 1 période de faible revenu	n
	0	1-2	3		
Principale source de revenu du ménage au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête de 1998					
Salaires et traitements	78,9	15,4	5,7	21,1	1 455
Travail autonome	67,9	24,5 *	7,6 **	32,1	140
Aide sociale	-	18,6 *	81,4	100,0	204
Autres <sup>1</sup>	30,3 *	31,8 *	37,9	69,7	89
Situation familiale à l'enquête de 1998 et statut d'emploi des parents au cours des 12 mois l'ayant précédé					
Familles biparentales					
Les deux parents en emploi	84,8	12,5	2,7 *	15,2	1 227
Un seul parent en emploi	52,6	25,5	21,9	47,4	433
Aucun parent en emploi <sup>2</sup>	..	..	99,0	..	67
Familles monoparentales					
Le parent seul en emploi	15,6 **	55,1	29,4 *	84,4	52
Le parent seul sans emploi	1,8 **	27,3 *	70,9	98,2	112
Au moment de l'enquête de 1998, la mère a un travail rémunéré					
Oui	74,2	21,1	4,7 **	25,8	327
Non	65,6	16,4	18,0	34,4	1 549
Niveau de suffisance de revenu au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête de 1998					
Revenu suffisant	91,3	8,7	...	8,7	1 404
Revenu modérément insuffisant	...	60,0	40,0	100,0	223
Revenu très insuffisant	...	25,5	74,5	100,0	278

1. Inclut les pensions, les indemnités d'accident de travail, les dividendes et intérêts, les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi et les autres prestations versées par les administrations publiques, les revenus de location, les bourses d'études et les autres sources de revenus non précisées.

2. La taille de l'échantillon ne permet pas de répartir les enfants selon qu'ils ont vécu aucune ou 1 à 2 périodes de faible revenu.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.



Par ailleurs, environ 7 % des enfants vivant dans une famille dont le revenu provenait principalement d'un salaire (5,7 %) ou d'un travail autonome (7,6 %) dans l'année précédant la naissance de l'enfant ont connu une situation difficile jusqu'à l'âge de 2 ½ ans (tableau 4.5). De façon plus précise, les données mettent clairement en évidence l'importance du revenu d'emploi des mères pour protéger les tout-petits de l'adversité économique. Des enfants dont la mère travaillait, à plein temps ou à temps partiel, alors qu'ils avaient en moyenne 5 mois, environ 5 % ont connu une situation de faible revenu prolongée depuis leur naissance alors que cette situation était le fait de 18 % des enfants dont la mère ne travaillait pas à ce moment.

Les données du tableau 4.5 illustrent aussi la situation moins enviable des enfants vivant dans une famille à revenu unique comparativement aux enfants de familles ayant deux gagne-pain. En effet, parmi les enfants vivant en famille biparentale, ceux dont un seul parent était en emploi dans l'année précédant le premier volet de l'étude sont nettement plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu prolongée. Ainsi, 22 % des enfants faisant partie d'une famille biparentale à revenu unique ont connu une situation persistante de faible revenu depuis leur naissance contre environ 3 % de ceux vivant dans une famille à double revenu. On remarquera que la situation des premiers se rapproche sensiblement de celle des enfants dont le parent seul était en emploi dans l'année précédant le premier volet de l'ÉLDEQ (29 %).

Curieusement, presque tous les nourrissons qui vivaient dans une famille biparentale sans revenu d'emploi vers l'âge d'environ 5 mois ont vécu dans une situation de pauvreté chronique jusqu'à l'âge d'environ 2 ½ ans alors que 71 % des enfants issus d'une famille monoparentale dont le parent était sans emploi ont emprunté cette trajectoire. C'est donc dire qu'environ 30 % des enfants qui vivaient vers l'âge de 5 mois avec un parent seul qui n'était pas intégré au marché de l'emploi (c'est-à-dire n'ayant pas occupé d'emploi dans l'année précédant l'enquête) ont vu leur statut changer à un moment ou l'autre. On verra plus loin que des changements dans la situation conjugale des parents ont sans doute permis à certaines mères de se hisser au-dessus du seuil de faible revenu après la naissance de l'enfant.

Nous avons également cherché à savoir dans quelle mesure la sévérité de la pauvreté vécue par les nourrissons était associée au nombre d'épisodes de faible revenu expérimentés par la suite. Les résultats révèlent le sort moins enviable des enfants nés dans les ménages les plus démunis : parmi ceux dont la famille avait un revenu très insuffisant au volet 1998 (soit en deçà de 60 % du SFR), les trois quarts sont demeurés sous le seuil de faible revenu jusque vers l'âge de 2 ½ ans alors que chez les nourrissons appartenant à un ménage dont le revenu était modérément insuffisant, cette proportion s'établit à 40 %. Cependant, pour les premiers, le défi à surmonter était plus grand.

Qu'en est-il alors des enfants qui connaissent une situation de faible revenu transitoire, c'est-à-dire une ou deux périodes de faible revenu plutôt qu'aucune?

Les tableaux 4.4 et 4.5 permettent de voir qu'outre les groupes à risque déjà identifiés, certains enfants sont plus souvent exposés que d'autres à une situation économique difficile temporaire, c'est-à-dire à vivre une ou deux périodes de faible revenu. C'est le cas, par exemple, des enfants dont la mère était âgée de 20-24 ans à la naissance (32 %) ou qui détenait seulement un diplôme d'études secondaires (24 %) ainsi que de ceux vivant dans un ménage dont la principale source de revenu dans l'année précédant l'enquête de 1998 était le travail autonome (environ 25 %) ou une source « autres » (environ 32 %).

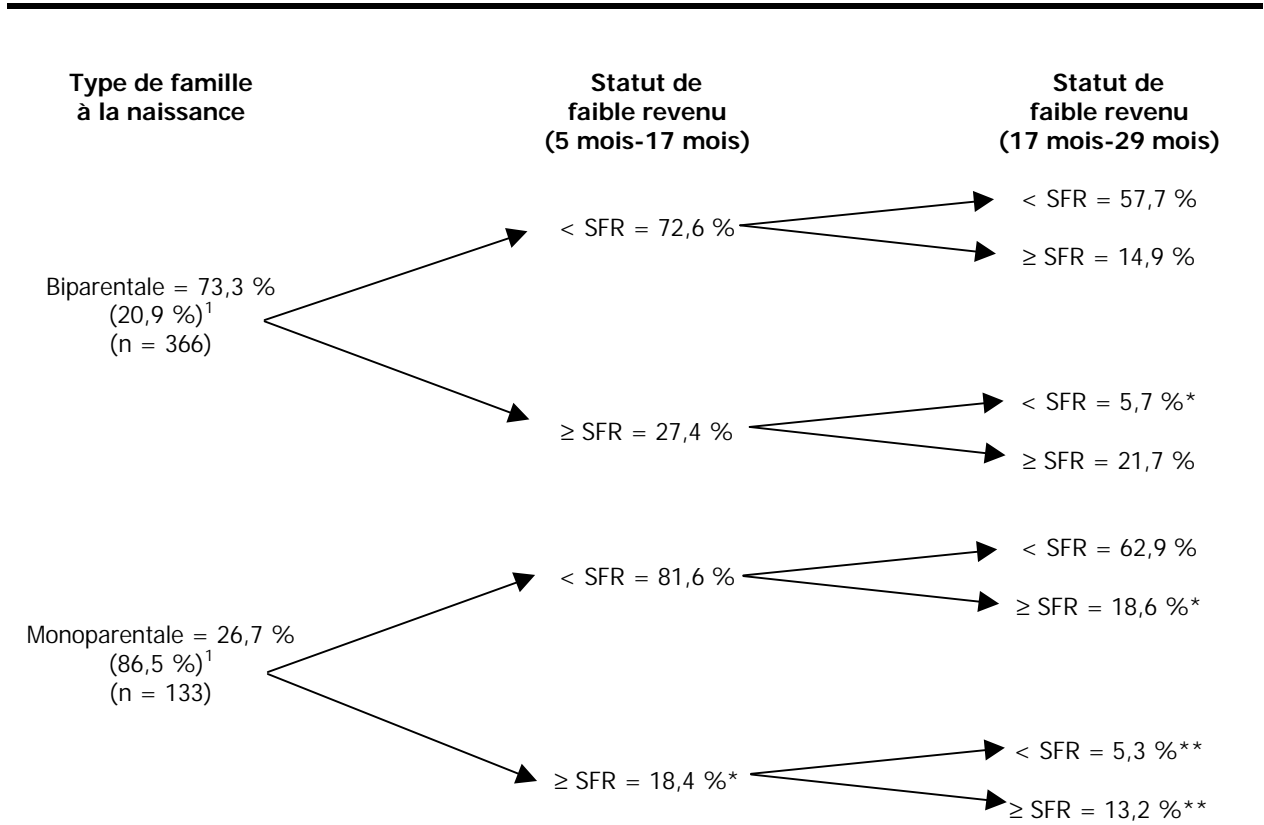
Par ailleurs, la prévalence des situations de faible revenu transitoires (une ou deux périodes de faible revenu) est plus élevée chez les enfants des familles monoparentales dont le parent a travaillé contre rémunération (55 %) que chez les enfants des familles biparentales comprenant un seul gagne-pain au moment de leur naissance (26 %). Ce résultat pourrait traduire en partie la difficulté des mères seules à se maintenir en emploi à plein temps après la naissance d'un enfant.

Enfin, soulignons que peu importe les circonstances familiales entourant la naissance, le fait de se trouver dans une situation économique précaire à la naissance de l'enfant semble handicaper sérieusement les familles. En effet, parmi les enfants nés dans un ménage à faible revenu, 63 % de ceux dont les parents ne vivaient pas ensemble à la naissance et 58 % de ceux dont les parents formaient un couple ne s'en sortiront pas après deux ans (voir figure 4.2). En comparaison, la figure 4.1 montre que

chez les enfants ayant vécu leurs premiers mois de vie dans un ménage dont le revenu était suffisant, environ le quart de ceux nés dans une famille monoparentale et près de 2 % de ceux nés entourés de leurs deux parents vont connaître une situation économique précaire au cours des deux périodes suivantes.

Figure 4.2

**Répartition des enfants vivant dans un ménage à faible revenu à la naissance selon le type de famille à la naissance et le statut de faible revenu à 17 et 29 mois environ, Québec, 1998, 1999 et 2000**



1. Proportion d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu parmi l'ensemble des enfants appartenant à ce type de famille.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

### 4.3 Entrées et sorties d'union des parents et périodes de faible revenu chez les enfants

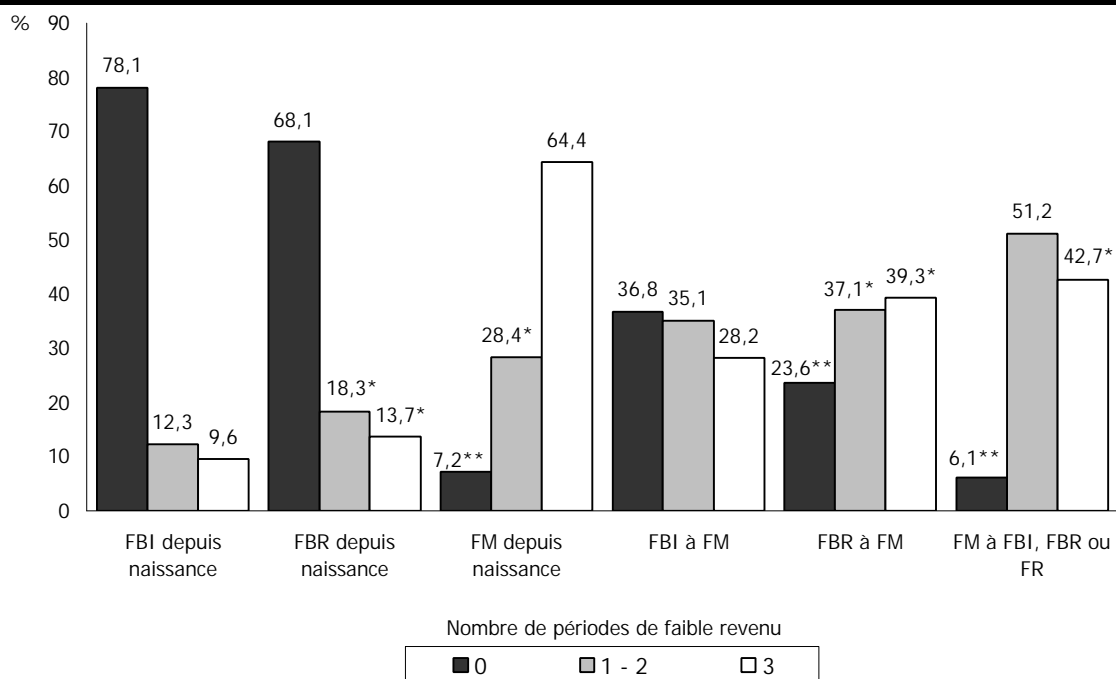
On l'a vu, une proportion non négligeable d'enfants verront leur situation familiale changer entre la naissance et l'âge de 2 ½ ans. En quoi, des changements tels la mise en union du parent seul ou l'éclatement du couple peuvent-ils conduire à un mouvement dans la situation de faible revenu?

Les données de la figure 4.3 illustrent, à leur façon, le rôle important des modifications survenues dans la configuration familiale quant à la mobilité économique à laquelle sont exposés les enfants visés par l'ÉLDEQ<sup>29</sup>. Comme on peut le voir, les enfants qui ont vécu dans un ménage monoparental depuis leur naissance sont les plus mal lotis : 64 % d'entre eux ont connu continuellement la précarité économique

depuis leur naissance alors qu'environ 43 % de leurs pairs qui ont vu leur situation familiale changer à la suite du retour du père biologique (FBI ou FBR) ou de l'ajout d'un nouveau conjoint dans le ménage (FR) ont emprunté ce parcours. Comme on pouvait s'y attendre, les familles biparentales intactes dont la situation est demeurée inchangée depuis la naissance de l'enfant occupent la position la plus enviable : 10 % seulement d'entre elles ont connu une situation de faible revenu persistante. Chez les familles biologiques recomposées dont la situation est demeurée inchangée, ce pourcentage s'élève à environ 14 %. Entre ces extrêmes on retrouve les enfants issus de familles biparentales dont les parents se sont séparés : entre 28 % et 39 % environ d'entre eux ont vécu sous le seuil de faible revenu tout au long de la période à l'étude.

Figure 4.3

**Répartition des enfants d'environ 29 mois selon le nombre de périodes passées sous le seuil de faible revenu (avant impôt) depuis la naissance et certaines trajectoires familiales, Québec, 1998, 1999 et 2000**



FBI = famille biologique intacte  
 FBR = famille biologique recomposée  
 FM = famille monoparentale  
 FR = famille recomposée

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Dans l'ensemble, les résultats présentés à la figure 4.3 illustrent le lien étroit entre les trajectoires conjugales des parents et les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci. Ils démontrent également l'importance de tenir compte des transitions familiales qu'ont vécues les enfants pour mieux comprendre les liens entre la précarité économique et le type de famille dans lequel ils vivent. Ainsi, les enfants ayant traversé un épisode de monoparentalité, à la suite de la séparation de leurs parents, sont nettement moins à risque de vivre une situation de faible revenu persistante ou chronique depuis leur naissance (28 % et 39 % environ respectivement selon le type de famille biparentale) que ceux ayant toujours vécu avec leur mère seulement (64 %). La figure 4.3 révèle également le lien étroit entre la mise en union du parent seul et les sorties d'une situation de faible revenu puisque parmi les enfants nés hors union, ceux qui ont vu leur père ou une autre figure parentale intégrer leur foyer sont nettement plus susceptibles que ceux dont la mère est demeurée seule de voir leur situation économique s'améliorer à un moment ou l'autre. Est-ce à dire qu'un enfant né d'une mère seule a plus de chance de sortir d'une situation économique précaire si celle-ci se met en union que si elle se trouve un emploi? Les effectifs sont malheureusement trop petits pour poursuivre cette analyse. Étant donné la nature des données, on ne peut établir un lien de causalité entre la mobilité conjugale d'une part et les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, d'autre part. Selon l'état d'avancement des recherches actuelles, une situation économique précaire pourrait tout aussi bien être une cause qu'une conséquence de l'éclatement du couple (Bumpass et autres, 1991). Chose certaine, rares sont les changements dans la situation conjugale qui ne s'accompagnent pas de l'ajout ou de la perte d'un revenu d'emploi. Selon les données de l'ÉLDEQ, sauf exception, le passage d'une famille biparentale à une famille monoparentale s'accompagne presque toujours d'une perte de revenu d'emploi pour le ménage qui ne sera, on peut le penser, que partiellement compensée par une éventuelle pension alimentaire alors, qu'à l'inverse, la mise en union du parent seul signifie la plupart du temps l'ajout d'un revenu d'emploi dans le ménage. Ainsi, comme on peut le voir à la figure A.3 (Annexe 2), parmi les quelque 10 % d'enfants qui ont connu une des

transitions familiales considérées (8,8 % + 1,3 %), la quasi-totalité (8,8 %) ont aussi vu ce changement se traduire par une modification du nombre de revenus d'emploi dans le ménage.

Il serait fort intéressant, dans une étude ultérieure, de cerner le rôle des changements vécus sur le marché de l'emploi quant aux sorties d'une situation de faible revenu des tout-petits vivant en famille monoparentale, étant donné les difficultés d'insertion en emploi particulièrement aiguës que peuvent vivre les mères seules d'enfants en bas âge (Desrosiers, 2000). À cet égard, les données de l'ÉLDEQ présentées à la figure A.3 (Annexe 2) suggèrent que les enfants nés d'une mère seule et sans emploi (FM - OPE) sont plus susceptibles de voir leur situation familiale changer (passage à une famille biparentale : FM - OPE à FB - 1 ou 2 PE) (environ 2 %) que de voir leur mère s'intégrer au marché du travail (FM - OPE à FM - 1PE) (environ 1 %). Les pourcentages observés sont toutefois basés sur de petits effectifs et doivent être considérés avec prudence.

On remarquera enfin, à la figure 4.3, que comparativement aux enfants vivant dans une famille biparentale intacte, ceux nés de parents ayant déjà des enfants d'une union précédente (familles biologiques recomposées) tendent à afficher une situation plus précaire, qu'il y ait ou non éclatement du couple de parents par la suite (voir aussi tableau 4.4). Ces résultats reflètent en partie la composition différente de ces deux groupes d'enfants et surtout les trajectoires conjugales et familiales qu'ont empruntées leurs parents. Les enfants de familles biologiques recomposées sont plus susceptibles, par exemple, d'être nés d'une mère peu scolarisée (sans diplôme d'études secondaires : 30 % c. 15 %), sans emploi à leur naissance ou alors qu'ils avaient 5 mois (39 % c. 27 %) et ayant débuté sa carrière maternelle à l'adolescence (données non présentées).

## 5. Conclusion

---

Depuis le début des années 70, au moment où les taux de divorce ont amorcé leur montée, un grand nombre de recherches tant européennes qu'américaines et canadiennes ont été consacrées à l'étude de l'impact des ruptures d'union sur les enfants. Les travaux menés à partir d'une approche transversale ou longitudinale ont révélé que même si la plupart des enfants du divorce s'en tirent bien, le fait de vivre en famille monoparentale ou en famille recomposée est associé à un risque un peu plus élevé de vivre diverses difficultés d'ajustement et des problèmes de santé, à tout le moins temporaires (Bernier et autres, 1994; Cheal, 1996). D'autres recherches menées aux États-Unis en arrivent au constat suivant : comparativement aux enfants dont les parents sont mariés, ceux ayant connu le divorce de leurs parents seraient plus susceptibles de vivre des difficultés sur le plan scolaire, de connaître des troubles émotifs ou comportementaux ou encore d'être aux prises avec des problèmes de santé à long terme (pour une revue voir Amato, 2000). Certaines études longitudinales ont même suggéré que les répercussions négatives du divorce des parents peuvent être différées (Cherlin et autres, 1998). Certes, il est encore trop tôt pour vérifier si de telles tendances se dessinent chez les enfants québécois. Les données des prochains volets de l'ÉLDEQ 1998-2002 permettront toutefois de rendre compte d'éventuels effets, à tout le moins à court terme, des séparations parentales précoces sur l'adaptation sociale et scolaire des enfants québécois.

En attendant, l'analyse des trajectoires familiales a révélé que parmi les enfants québécois nés à la fin des années 90, environ un sur cinq a vécu à un moment ou l'autre l'expérience de la monoparentalité avant d'atteindre l'âge de 2 ½ ans. Parmi eux, plus de la moitié (53 %) ont été confrontés à cette expérience à la suite de la séparation des parents tandis que le quart ont vécu cette situation depuis leur naissance. Enfin, un sur cinq (21 %) est né en situation de monoparentalité mais a vu sa situation familiale changer par la suite.

La réconciliation du couple, on l'a vu, marque le parcours d'une proportion non négligeable d'enfants nés en situation de monoparentalité. En effet, environ

un peu plus du tiers ont vu leur père biologique intégrer ou réintégrer le foyer après la naissance et, dans près de sept cas sur dix, ce dernier y est demeuré jusqu'à l'âge de 2 ½ ans.

Chez les enfants nés entourés de leurs deux parents, la composition de la famille n'est pas sans effet sur la trajectoire familiale empruntée par la suite. Ainsi, 11 % des enfants nés en famille biologique intacte vivront au moins une transition familiale au cours des deux années et demie suivant leur naissance. En comparaison, 32 % des enfants nés en famille biologique recomposée, c'est-à-dire entourés de demi-frères ou demi-sœurs, expérimenteront au moins un changement. Dans l'ensemble, ces derniers semblent avoir été un peu plus souvent témoins de la rupture d'union de leurs parents que leurs homologues nés dans une famille biparentale intacte (17 % c. 10 %).

Enfin, si on cumule toutes les transitions familiales, on estime qu'environ un enfant sur six a connu un des changements étudiés entre sa naissance et l'âge d'environ 2 ½ ans. Or, cette proportion pourrait être en fait plus élevée. En effet, pour les raisons déjà évoquées, dans le cas des enfants vivant dans un ménage monoparental, seuls les changements vécus par le parent résidant avec l'enfant, soit sauf exception la mère, ont été pris en compte. Cette approche pourrait conduire à une légère sous-estimation de la mobilité familiale vécue par les enfants étant donné la propension plus grande des hommes à former une union à la suite d'une rupture conjugale (Desrosiers et autres, 1999; Villeneuve-Gokalp, 1991). Il faut rappeler ici que parmi les enfants âgés d'environ 2 ½ ans appartenant à un ménage monoparental, environ un sur dix vivait une situation de garde partagée. Comme l'ÉLDEQ recueille des informations détaillées sur les trajectoires conjugales et parentales vécues par les deux parents biologiques après une rupture d'union, sur les modalités de la rupture ou encore sur le type de contact qu'entretient l'enfant avec le parent non résidant, des analyses plus fouillées pourront être menées afin de mieux rendre compte de la complexité des situations familiales vécues par les enfants ayant été témoins de la rupture de leurs parents<sup>30</sup>.

En ce qui concerne la situation économique, l'analyse a révélé que le tiers des enfants québécois âgés d'environ 2 ½ ans en 2000 ont été exposés à un moment ou l'autre à au moins une période de faible revenu depuis leur naissance. Environ la moitié d'entre eux (soit 16 % de l'ensemble des enfants) ont connu de façon persistante des conditions de vie difficiles jusqu'à l'âge de 2 ½ ans. Au total, 6 % des enfants ont vécu dans un ménage dont le revenu était très insuffisant, soit en deçà de 60 % du seuil de faible revenu, depuis leur naissance.

L'étude a également mis en évidence certaines caractéristiques sociodémographiques des ménages dans lesquels vivent les enfants dont la situation économique difficile perdure depuis la naissance. Par exemple, les tout-petits dont la mère était âgée de moins de 20 ans à leur naissance, ceux dont la mère est immigrante non européenne ou d'immigration récente (moins de dix ans), ceux dont la mère est peu scolarisée (sans diplôme d'études secondaires) ainsi que les enfants de rang 4 ou plus, ou encore, ceux dont la mère ne vivait pas en couple à leur naissance sont nettement plus susceptibles d'avoir vécu de manière continue sous le seuil de faible revenu depuis leur naissance. Bien que plusieurs de ces caractéristiques soient liées, l'analyse a révélé qu'à diplôme équivalent, les mères qui ne vivent pas en couple à la naissance de l'enfant sont désavantagées. Ainsi, peu importe le diplôme obtenu par leur mère, environ la moitié des enfants nés hors union ont vécu une situation de faible revenu prolongée alors qu'une proportion nettement moins élevée des enfants nés en famille biparentale (de 4 % à 31 % selon le diplôme obtenu par leur mère) ont connu cette situation.

Au-delà de la situation familiale, l'analyse a toutefois fait ressortir l'importance du double revenu des parents pour protéger les tout jeunes enfants de l'adversité économique. En effet, les enfants vivant en famille biparentale dont un seul parent était en emploi dans l'année précédant le premier volet de l'étude sont nettement plus susceptibles d'avoir vécu une situation de faible revenu prolongée que ceux appartenant à une famille à double revenu (22 % c. 2,7 %). Chez les enfants dont le parent seul était en emploi, 29 % ont connu cette situation.

Dans cette veine, l'étude a révélé que, peu importe le type de famille, la situation économique de départ joue un rôle crucial dans l'avenir immédiat des familles. En effet, peu importe les circonstances familiales dans lesquelles les enfants sont nés, le fait de se trouver dans une situation économique précaire à la naissance de l'enfant semble handicaper sérieusement les familles : parmi les enfants nés dans un ménage à faible revenu, 63 % de ceux dont les parents ne vivaient pas ensemble à la naissance et 58 % de ceux dont les parents formaient un couple ne s'en étaient toujours pas sortis après deux ans. Comme on a pu le voir, pour les enfants nés d'une mère seule, la mise en union de leur mère, à laquelle est associé bien souvent l'ajout d'un revenu d'emploi, ressort comme un facteur clé de sortie d'un épisode de faible revenu. À l'inverse, la rupture d'union des parents contribuera à faire basculer une proportion des enfants issus de familles biparentales sous le seuil de faible revenu à un moment ou l'autre. On a observé également que les enfants nés dans une famille biologique recomposée, c'est-à-dire incluant des enfants issus d'une union antérieure des parents, affichent une situation économique plus précaire que ceux nés en famille biparentale intacte. De tels résultats, on l'a vu, reflètent en partie les trajectoires conjugales et familiales qu'ont empruntées leurs parents, les enfants de familles biologiques recomposées étant, par exemple, plus susceptibles d'être nés d'une mère ayant mis au monde un premier enfant à l'adolescence ou encore d'avoir été témoins de la rupture précoce de leurs parents.

En ce sens, les résultats tirés des données des trois premiers volets de l'ÉLDEQ témoignent du lien étroit entre les trajectoires conjugales des parents et les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu ou hors de celle-ci. Ils illustrent, à leur façon, l'importance de tenir compte des transitions familiales qu'ont vécues les enfants pour mieux comprendre les liens entre la précarité économique et le type de famille dans lequel ils vivent.

La comparaison des données de l'ÉLDEQ avec celles recueillies dans le cadre d'une enquête canadienne suggère que les enfants québécois nés à la fin des années 90 sont plus susceptibles que leurs aînés de faire l'expérience de la monoparentalité avant même d'atteindre l'âge de 3 ans. Les données de différentes sources convergent vers le même constat : cette

précocité grandissante des expériences de monoparentalité ne tiendrait pas tant à une hausse, somme toute modeste, des naissances hors union au Québec, mais bien davantage à une augmentation des séparations parentales précoces. Seul le suivi longitudinal des enfants permettra de déterminer si ce changement est accompagné d'une multiplication des transitions familiales que vivront les enfants avant leur entrée à l'école.

D'ores et déjà, la hausse des ruptures parentales (précoces) interpelle toutefois les intervenants et les décideurs préoccupés par les questions familiales. Par exemple, le gouvernement québécois a institué dès 1997 un service de médiation obligatoire au moment de la rupture afin de faciliter le processus de désunion tant pour les parents que pour leurs enfants. Du même coup, des organismes concernés par cette problématique, tel le Conseil de la famille et de l'enfance, ont souligné l'importance d'axer également les efforts sur la prévention des difficultés chez les couples avec enfants étant donné les coûts humains associés aux mésententes conjugales (Conseil de la famille, 1996, 1997; Société canadienne de pédiatrie, 2001). En effet, au nombre des tensions pouvant occasionner une rupture du couple se trouvent sans doute des pressions associées à l'organisation sociale qui touche les familles et sur lesquelles il est possible d'intervenir, que l'on songe aux problèmes liés à la conciliation du travail et de la famille ou encore aux problèmes d'accès des jeunes parents au marché de l'emploi. À cet égard, l'ÉLDEQ est une des rares sources de données au Québec pouvant aider à mieux cerner les déterminants des ruptures parentales précoces (voir le numéro 11 du présent volume).

Quel rôle les changements dans la situation économique (ex. : perte d'emploi, changement dans le nombre d'heures travaillées) jouent-ils dans la stabilité des couples? Outre les passages sous et au-dessus du seuil de faible revenu, quelle proportion d'enfants connaîtront une fluctuation importante de leur niveau de vie après la rupture de l'union de leurs parents? Quel est l'impact d'un changement important de niveau de vie sur le développement et le bien-être des enfants dont les parents ont rompu, une fois pris en compte d'autres facteurs tels que les caractéristiques personnelles de l'enfant et le contexte entourant la séparation (ex. : niveau d'entente entre

les parents, contacts de l'enfant avec le parent non gardien)? De façon plus générale, quels sont les facteurs permettant de déjouer l'influence négative de la précarité économique et sociale sur la santé et le développement des enfants d'âge préscolaire? Voilà autant de questions auxquelles il sera intéressant de s'attarder dans un proche avenir.





1. Dans cette étude la mesure de faible revenu utilisée est définie comme correspondant à 50 % du revenu familial médian corrigé en fonction des équivalents adultes pour 1993.
2. Le nombre équivaut à la somme des poids d'un échantillon non pondéré de 1 990 enfants.
3. Deux enfants vivant en famille d'accueil au volet 1998 ont ainsi été exclus de l'analyse parce qu'on ne disposait d'aucune information concernant leur parcours familial depuis la naissance. Trois autres cas ont été exclus à cause d'un cheminement familial incertain ou de renseignements manquants au volet 2000.
4. Nous parlons ici de la fratrie dans laquelle nous englobons les frères/sœurs biologiques (même père, même mère), les demi-frères/sœurs (un parent biologique en commun) et les frères/sœurs par alliance (aucun parent biologique en commun).
5. Cette approche occulte le fait que des enfants, surtout ceux issus de certains groupes ethniques, sont exposés au quotidien à un réseau familial élargi (ex. : coexistence de plusieurs noyaux familiaux au sein du même ménage) et le fait que dans plusieurs ménages monoparentaux, par exemple, les responsabilités parentales peuvent aussi être assumées par un autre adulte comme la grand-mère maternelle. Les données de l'ÉLDEQ révèlent à cet égard que près de 28 % des enfants en situation de monoparentalité au premier volet de l'étude (1998) vivaient dans un ménage multigénérationnel alors que c'était le cas d'environ 2 % seulement de ceux vivant en famille biparentale. Les petits effectifs présents nous obligent toutefois à se concentrer sur la cellule parent(s)-enfant(s) sans établir de distinction entre les ménages unifamiliaux et les autres types de ménages.
6. Mentionnons que 29 % des enfants nés hors union n'avaient aucun contact avec leur autre parent à l'âge de 5 mois.
7. Cette séparation est généralement due à une rupture d'union. Dans trois cas seulement la séparation résulte du décès d'un des parents.
8. Comme on l'a indiqué précédemment, il se peut qu'un ou les deux parents biologiques de l'enfant cible aient un ou des enfants issus d'une union antérieure dont aucun ne vit dans le ménage. Étant donné l'approche retenue, ces familles (environ 3 %) font partie de la catégorie « familles biologiques intactes ». Rappelons par ailleurs qu'on ne connaît pas les contacts que l'enfant entretient avec ce réseau extrarésidentiel.
9. Dans cette analyse, la catégorie « famille autre » est essentiellement composée d'enfants vivant en famille d'accueil.
10. Au total, 17 % des enfants retenus dans l'analyse ont vu leur mère biologique donner naissance à au moins un autre enfant au cours de la période étudiée.
11. Comme mentionné au numéro 1 de ce volume, il s'agit ici des enfants nés au Québec en 1997-1998 et qui n'avaient pas quitté la province de façon définitive avant l'âge de 29 mois.
12. Il est théoriquement possible que la date de séparation coïncide avec celle d'entrée en union. Mais comme cette transition risque d'être rarissime, elle n'est pas considérée ici. Toute rupture d'union entre conjoints est donc suivie d'un épisode de monoparentalité d'au moins 0,1 mois, soit la plus petite unité de temps retenue dans la présente analyse.
13. Il s'agit de calculer à chaque intervalle de temps la probabilité qu'a un groupe d'enfants exposés au risque de connaître un événement familial donné. Pour des informations détaillées sur cette technique, voir Burch et Madan (1986).
14. Pour les besoins de l'analyse, tous les enfants font l'expérience d'une première transition dès la naissance (NAIS ÷ FBI1; NAIS ÷ FBR1; ou NAIS ÷ FM1). Il ne s'agit pas d'une transition à proprement parler puisque les enfants n'ont pas vécu de changement de situation. Cette transition « artificielle » est nécessaire pour répondre aux exigences du logiciel utilisé (voir Annexe 1).
15. Pour connaître les effectifs pondérés impliqués dans les itinéraires, le lecteur peut se référer à la figure A.2 à l'Annexe 1.

16. Mentionnons dès à présent que l'on n'a retenu que les parcours observés, les possibilités étant, bien sûr, théoriquement plus nombreuses.
17. Comme ces probabilités correspondent dans les faits à l'état de départ, elles peuvent être associées à des proportions simples. L'estimation des coefficients de variation a donc pu être effectuée et les résultats montrent que ceux-ci sont inférieurs à 15 %. Quant aux résultats portant sur la première transition ( $FBI1 \div FM1$ ;  $FBR1 \div FM1$ ; ou  $FM1 \div FBI1$ ), les coefficients de variation associés au calcul de proportions simples sont également inférieurs à 15 %.
18. Les proportions présentées dans cette section sont établies en additionnant les probabilités d'itinéraires. Puisqu'elles sont fonction du temps qui s'écoule entre les changements observés, les proportions obtenues par sommation des probabilités d'itinéraires ne peuvent être associées à des proportions simples. Aussi, la précision des estimations présentées ne peut être calculée. Le lecteur est donc appelé à la prudence, et ce, particulièrement quand la sommation des probabilités implique des transitions basées sur moins de 20 cas.
19. Cela inclut les enfants nés en famille monoparentale.
20. Dans l'ÉLDEQ, le revenu déclaré est le revenu avant impôt et retenues, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de tous les membres qui vivent habituellement dans le ménage dont fait partie l'enfant cible. Il inclut les revenus du marché (ex. : salaires et traitements provenant d'un emploi, revenus de placement), les paiements de transfert (ex. : assurance-emploi, prestations d'aide sociale, diverses prestations pour enfants) et les autres revenus.
21. Par exemple, pour une famille de deux adultes et de deux enfants habitant à Montréal, le seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992) établi pour l'année de référence 1999 se situe à 22 357 \$ (Paquet, 2001).
22. L'inverse semble toutefois moins probable. En effet, on peut penser qu'une proportion relativement faible d'enfants appartenant à des ménages considérés pauvres une année donnée ont connu des sorties « significatives » d'une situation de faible revenu, et cela, en raison de l'endettement auquel ils sont davantage sujets.
23. Ce nombre équivaut à la somme des poids d'un échantillon non pondéré de 1 912 enfants.
24. Le test d'homogénéité marginale de McNemar est significatif au seuil de 0,01 pour la baisse observée entre les volets 1998 et 1999 de même que pour celle notée entre les volets 1999 et 2000.
25. Ce pourcentage est calculé à partir des données du tableau 4.2 de la façon suivante :  $(5,1 \% + 4,2 \% + 1,5 \%) / (5,1 \% + 4,2 \% + 1,5 \% + 15,5 \%)$ .
26. Le premier pourcentage est calculé de la façon suivante :  $(5,1 \% + 1,5 \%) / (5,1 \% + 4,2 \% + 1,5 \% + 15,5 \%)$ ; le second est le résultat du calcul suivant :  $(4,2 \% + 2,2 \%) / (4,2 \% + 2,2 \% + 1,5 \% + 15,5 \%)$  (tableau 4.2). À noter que le premier cas de figure englobe un faible pourcentage d'enfants qui vivaient dans un ménage à faible revenu au premier volet, en étaient sortis l'année suivante, pour y retourner ensuite au dernier volet de l'étude. Si on exclut ces cas, on estime alors que 19 % des enfants ayant vécu dans un ménage à faible revenu durant leurs premiers mois de vie ont connu un meilleur sort durant le reste de la période étudiée.
27. Parmi les répondants qui ont participé aux trois volets et pour lesquels on dispose d'une information sur le revenu pour ces trois périodes ( $n = 1\ 905$ ), 6 % ont déclaré une fourchette de revenu plutôt que le revenu exact à l'un ou l'autre des volets de l'étude. Plutôt que d'exclure ces cas, nous avons utilisé le point milieu de la catégorie de revenu pour le calcul de l'écart médian de revenu et pour le classement des enfants dans un des quatre groupes de transitions. Cette stratégie donne des résultats proches de ceux obtenus en ne retenant que les ménages pour lesquels le revenu exact est disponible, les écarts observés pour la période 1998-1999, par exemple, se situant alors à 2 000 \$, 1 000 \$, 13 000 \$ et - 13 000 \$ respectivement.

28. Comme on ne dispose pas de suffisamment d'information sociodémographique sur les pères lorsqu'ils ne vivent pas dans le ménage et que la quasi-totalité des parents seuls sont des mères, seules les données sur les mères sont retenues ici. Pour plus de détails sur les données recueillies auprès des parents biologiques non résidants, le lecteur peut se référer au numéro 1 de ce volume.
29. Seules les modifications entraînées par la mise en union du parent seul ou la rupture d'union des parents, soit le passage d'une famille monoparentale à une famille biparentale ou l'inverse, ont été considérées ici. Ces changements représentent la quasi-totalité (98 %) des transitions familiales étudiées. Les autres événements, soit essentiellement le départ ou l'arrivée de demi-frères ou demi-sœurs dans le ménage, n'ont pas été pris en compte.
30. Comme déjà mentionné, aucune d'information n'est disponible cependant sur les parcours conjugaux des pères n'ayant jamais vécu avec l'enfant.







# Annexe 1

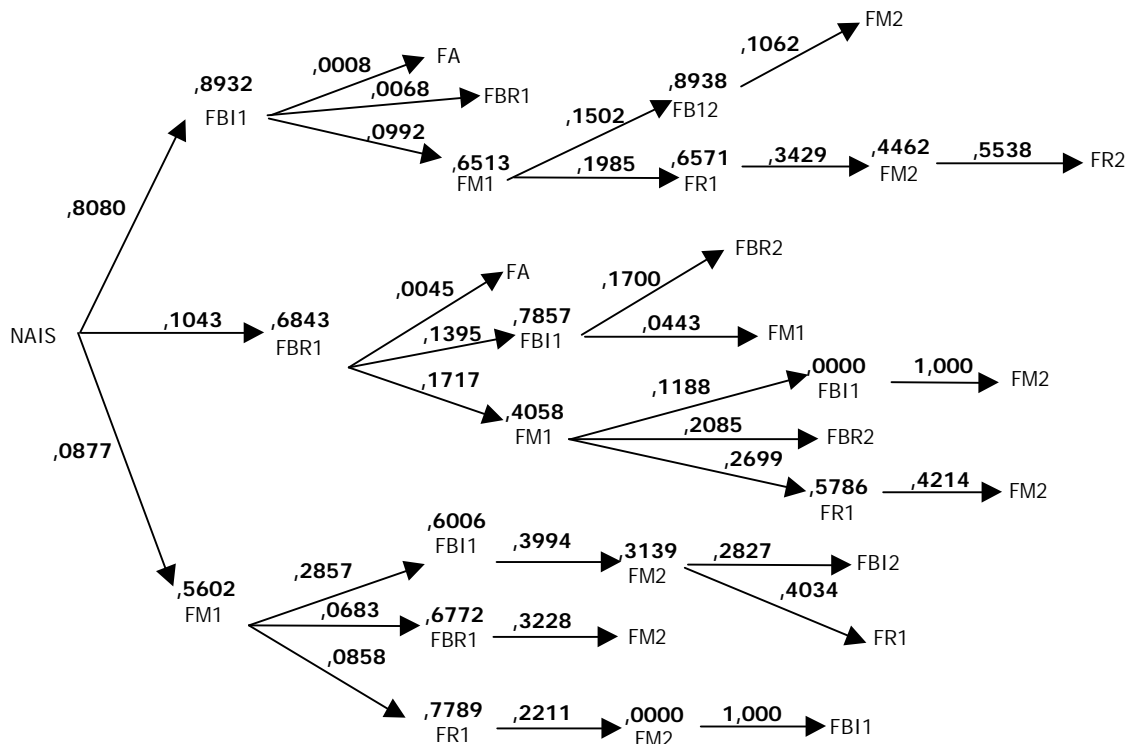
## Les tables à extinctions multiples et les probabilités de transitions

L'arbre des probabilités de transitions familiales des enfants entre la naissance et l'âge d'environ 29 mois est présenté à la figure A.1. Comme on le constate sur la figure, chacune des situations familiales peut mener à des modalités de sorties multiples : c'est ce qu'on appelle les tables à extinctions multiples. Chaque arborescence est constituée d'une proportion d'enfants qui vivront une quelconque transition (les chiffres indiqués sur les flèches) et d'une proportion qui demeurent dans une situation donnée (les chiffres indiqués au-dessus des états), la somme de ces probabilités (à l'intérieur de cette arborescence) étant toujours égale à 1.

séquence ordonnée des événements vécus. Ce type de modèle où l'histoire passée est prise en compte dans le calcul des probabilités est appelé non markovien. Ainsi, les probabilités de vivre un premier épisode de monoparentalité pour un enfant seront différentes selon qu'il fait suite à un épisode en famille biologique intacte ou à un épisode en famille biologique recomposée. Par ailleurs, tous les états sont considérés comme étant non renouvelables. De ce fait, un enfant peut faire l'expérience de deux épisodes de monoparentalité : ces épisodes sont considérés comme des épisodes distincts, par exemple le premier à la naissance, et le second, à la suite d'un épisode dans une famille recomposée. Les probabilités de vivre en situation de monoparentalité seront alors différentes selon qu'il s'agit d'un premier ou d'un deuxième épisode.

Les probabilités de transitions ont été calculées au moyen du logiciel LIFEHIST mis au point par Rajulton Fernando de l'Université Western (Ontario) (Fernando, 1992, 1999). Le modèle choisi privilégie la

Figure A.1  
Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, probabilités de transitions, Québec, 1998, 1999 et 2000



Par exemple, les probabilités pour un enfant né en famille biologique intacte (FBI1) de vivre une première transition sont calculées en tenant compte de tous ceux qui sont exposés au risque, soit tous ceux nés en FBI1. Les probabilités des trois transitions possibles à partir de cet état (famille autre, FA; famille biologique recomposée, FBR1; famille monoparentale, FM1) sont alors calculées de la façon suivante :

$$P(FA|FBI1) + P(FBR1|FBI1) + P(FM1|FBI1)$$

auquel s'ajoute la probabilité de demeurer dans cet état soit  $P(FBI1)$

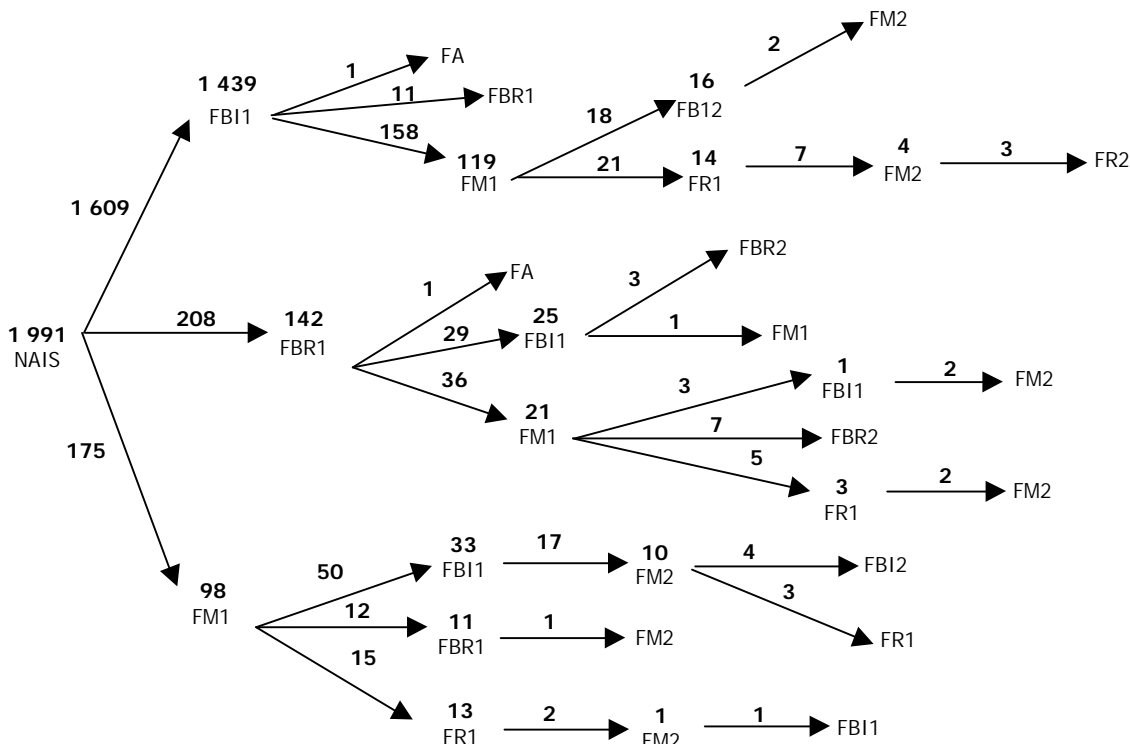
$$\text{ou } 0,0008 + 0,0068 + 0,0992 + 0,8932 = 1$$

où  $P$  signifie probabilité;  
 et où, par exemple,  $P(FM1|FBI1)$  signifie la probabilité conditionnelle d'entrer dans un premier épisode de monoparentalité compte tenu d'un précédent premier épisode en famille biologique intacte.

De même, les enfants nés en famille biologique intacte (FBI1) qui font l'expérience d'un premier épisode de monoparentalité (FM1) ont une probabilité de demeurer en famille monoparentale égale à 0,6513 et une probabilité de 0,1985 de passer à une famille recomposée (FR1) et de 0,1502 de passer à un deuxième épisode dans une famille biologique intacte (FBI2). Le cumul de l'ensemble de ces probabilités sera encore égal à 1.

Cet exercice, répété à chacun des états, ne donne qu'une vision partielle des parcours familiaux des enfants. En effet, ce qui est d'intérêt ici c'est de pouvoir estimer la proportion relative d'enfants empruntant divers parcours. L'estimation des probabilités de transitions est cependant un passage nécessaire pour calculer les probabilités d'itinéraires, ces dernières étant les seules que l'on commente dans notre texte.

Figure A.2  
**Trajectoires familiales des enfants de la naissance à environ 29 mois, effectifs pondérés, Québec, 1998, 1999 et 2000**

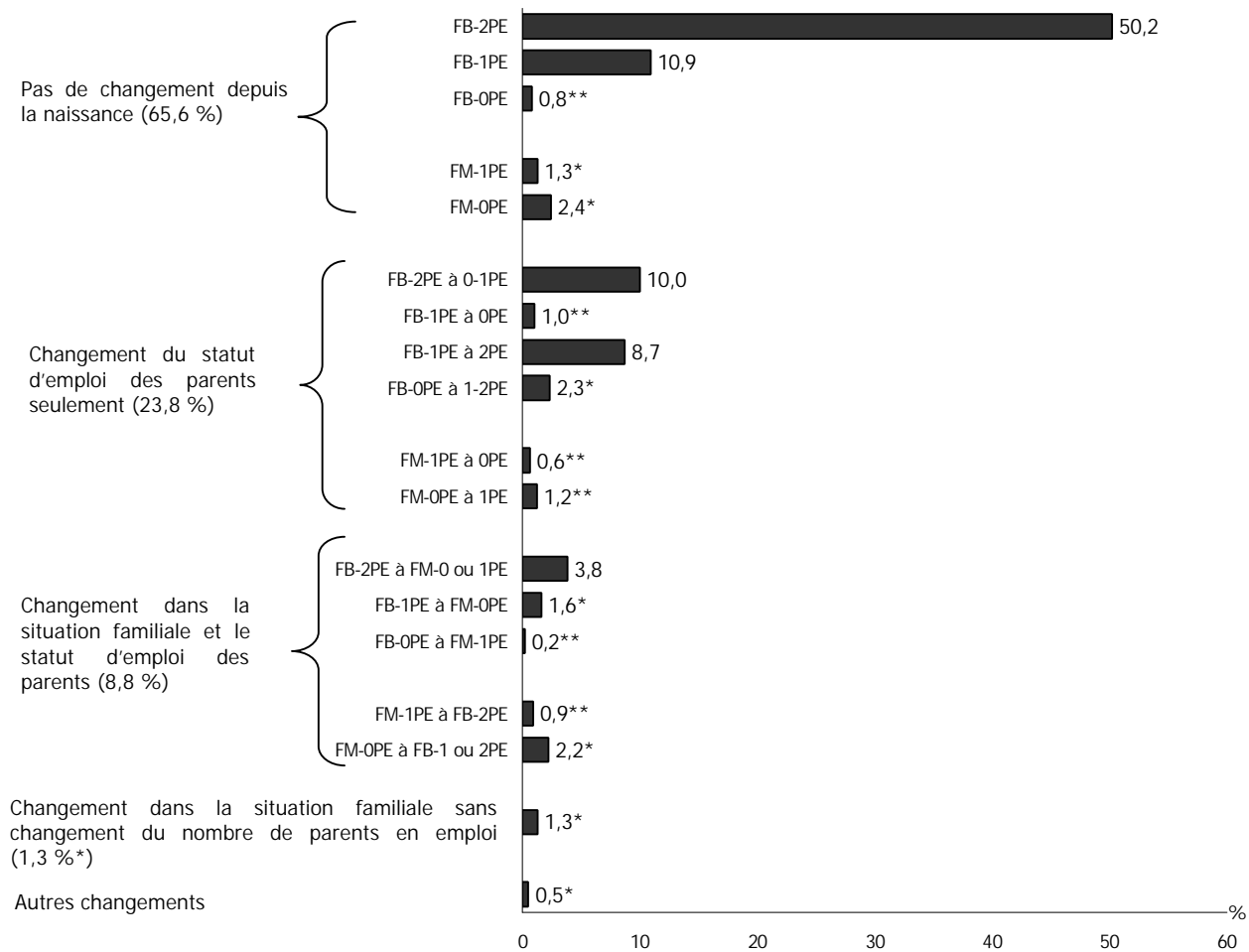


Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.



Figure A.3

## Répartition des enfants d'environ 29 mois selon certaines transitions dans la situation familiale et le statut d'emploi des parents depuis leur naissance, Québec, 1998, 1999 et 2000



FB = famille biparentale  
 FM = famille monoparentale  
 2PE = 2 parents en emploi  
 1PE = 1 parent en emploi  
 0PE = aucun parent en emploi

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ELDEQ 1998-2002*.



# Bibliographie

ACOCK, A. C., et D. H. DEMO (1994). *Family diversity and well-being*, Thousand Oaks (CA), Sage, 299 p.

AMATO, P. R. (2000). « The consequences of divorce for adults and children », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 4, p. 1269-1287.

AMATO, P. R., et A. BOOTH (1996). « A prospective study of divorce and parent-child relationship », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, p. 356-365.

AMATO, P. R., et A. BOOTH (1991). « Consequences of parental divorce and marital unhappiness for adult well-being », *Social Forces*, n° 69, p. 895-914.

BERNIER, M., H. DESROSIERS, C. LE BOURDAIS et E. LÉTOURNEAU (1994). *Un profil des familles québécoises*, Montréal, Monographie n° 1, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Santé Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 82 p.

BOOTH, A., et P. R. AMATO (2001). « Parental predivorce relations and offspring postdivorce well-being », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 63, p. 197-212.

BROOKS-GUNN, J., et G. J. DUNCAN (1997). « The effects of poverty on children », *The Future of Children*, vol. 7, n° 2, p. 55-71.

BUMPASS, L. L., T. CASTRO MARTIN et J. A. SWEET (1991). « The impact of family background and early marital factors on marital disruption », *Journal of Family Issues*, vol. 12, p. 22-42.

BURCH, T. K., et A. K. MADAN (1986). *Formation et rupture d'unions : résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n° 89-560-XPB.

BURCH, T. K., et A. K. MADAN (1986). *Formation et rupture d'unions. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984. Annexe technique*. Ottawa, Statistique Canada, n° de catalogue 99-963, p. 27-31.

CHEAL, D. (1996). « Histoires des familles reconstituées » dans Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 89-550-MPF au catalogue (Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes [Canada]), 1205-6855, n° 1, p. 105-115.

CHERLIN, A. J., P. L. CHASE-LANDSDALE et C. McRAE (1998). « Effects of divorce on mental health throughout the life course », *American Sociological Review*, vol. 63, p. 239-249.

CONSEIL DE LA FAMILLE (1997). *La médiation préalable en matière familiale*, Québec, Conseil de la famille, 9 p.

CONSEIL DE LA FAMILLE (1996). *Recueil de réflexions sur la stabilité des couples-parents*, Québec, Conseil de la famille, 229 p.

DESROSIERS, H. (2000). « Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 2, 62 p.

DESROSIERS, H., H. JUBY et C. LE BOURDAIS (1999). « Les trajectoires familiales des hommes » dans *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Ottawa, Statistique Canada (série des monographies du Recensement), n° 96-321-MPF au catalogue, n° 4, p. 161-218.

DESROSIERS, H., C. LE BOURDAIS et B. LAPLANTE (1995). « Les dissolutions d'union dans les familles recomposées : l'expérience des femmes canadiennes », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVI, n° 1, p. 47-64.

DUCHESNE, L. (1997). « Naître au naturel : les naissances hors mariage », *Statistiques. Données sociodémographiques en bref*, vol. 1, n° 3, p. 1-4.

DUMAS, J., et A. BÉLANGER (1997). « Les unions libres au Canada à la fin du XX<sup>e</sup> siècle » dans *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996*, Ottawa, Statistique Canada (catalogue n° 91-209-XPB), p. 127-188.

DUNCAN, G. J., et J. BROOKS-GUNN (1997). *The consequences of growing up poor*, New York, Russell Sage Foundation, 660 p.

FERNANDO, R. (1999). *Lifelist : Analysis of Life Histories, a State Space Approach*, University of Western Ontario, Population Studies Centre, London, Canada, 12 p.

FERNANDO, R. (1992). *Life history analysis : Guidelines for using the program LIFEHIST (PC version)*, Discussion Paper N°. 92-5, University of Western Ontario, Population Studies Centre, London, Canada, 27 p.

FINNIE, R. (2000). *Low Income (Poverty) Dynamics in Canada : Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (W-00-7E).

GASCON, S. (2000). *Revenu potentiel de marché et pauvreté au Canada, 1986-1996*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (W-00-7F).

GUO, G., et K. M. HARRIS (2000). « The mechanisms mediating the effects of poverty on children's intellectual development », *Demography*, vol. 37, n° 2, p. 431-447.

HAGGERTY, R. J., L. R. SHERROD, N. GARMEZY et M. RUTTER (eds) (1994). *Stress, risk, and resilience in children and adolescents*, Cambridge (U.K.), Cambridge University Press, 417 p.

HANSON, T. L., S. McLANAHAN et E. THOMSON (1997). « Economic resources, parental practices, and children's well-being » dans DUNCAN, G. J., et J. BROOKS-GUNN (eds). *The consequences of growing up poor*, New York, Russell Sage Foundation, p. 180-238.

HETHERINGTON, E. M. (1992). « Coping with marital transitions : A family systems perspective », *Monographs of the Society for Research in Child Development*, n° 57, p. 1-14.

HETHERINGTON, E. M., et M. STANLEY-HAGAN (2000). « Diversity among stepfamilies » dans DEMO, D. H., K. R. ALLEN et M. A. FINE (eds). *Handbook of family diversity*, New York, Oxford University Press, p. 173-196.

HUFF-STEVENS, A. (1994). « The dynamics of poverty spells : Updating bane and ellwood », *American Economic Review*, vol. 84, n° 2, p. 34-37.

JEAN, S. (2001). « Inégalité et pauvreté » dans *Portrait social du Québec : données et analyse*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 14, p. 317-337 (collection « Les conditions de vie »).

KIERNAN, K., et J. HOBSCRAFT (1998). *Long-term outcomes of childhood divorce, crime and poverty : A longitudinal analysis*, communication présentée au 1998 Annual Meeting of the Population Association of America, Chicago.

KURDEK, L. A., M. A. FINE et R. J. SINCLAIR (1995). « School adjustment in sixth graders : Parenting transitions, family climate, and peer norms effects », *Child Development*, vol. 66, p. 430-445.

LAPIERRE-ADAMCYK, E., G. NEILL et C. LE BOURDAIS (2000). *Non marital childbearing in Canada : from different paths to different meanings*, communication présentée au 2000 Annual Meeting of the Population Association of America, Los Angeles.

LAROCHE, M. (1997). *The persistence of low income spells in Canada 1982-1993*, Ottawa, Ministère des Finances du Canada, Division des études économiques et de l'analyse de la politique, 56 p.

LE BOURDAIS, C., et G. NEILL (1999). *Does Childbearing still lead to marriage in Canada?*, communication présentée au 1999 Annual Meeting of the Population Association of America, New York.

MARCIL-GRATTON, N. (1998). *Grandir avec maman et papa? Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n° 9-66-XIF.

MARCIL-GRATTON, N., et H. JUBY (2000). « Vie conjugale des parents, section I - Le passé conjugal des parents : un déterminant de l'avenir familial des enfants? » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 11, p. 21-33.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1998). *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 192 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec, 103 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1992). *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, 192 p.

MORISSETTE, R., et X. ZHANG (2001). « À faible revenu pendant plusieurs années » dans *Perspective*, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue, mars.

NEILL, G., C. LE BOURDAIS et D. BÉLANGER (1999). *Conceptions hors mariage et propension des femmes à se marier au Canada : une comparaison entre le Québec et les autres provinces*, communication présentée au 67<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences, Ottawa.

NOREAU, N., M. WEBBER, P. GILES et A. HALE (1997). *Traverser le seuil de faible revenu*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, n° 75F0002MIF-97011 au catalogue.

PAGANI, L., B. BOULERICE, R. E. TREMBLAY et F. VITARO (1997). « Behavioral development in children of divorce and remarriage », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 38, n° 7, p. 769-781.

PAQUET, B. (2001). *Les seuils de faible revenu de 1990 à 1999 et les mesures de faible revenu de 1989 à 1998*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, n° 75F0002MIF-00017 au catalogue.

PICOT, G., M. ZYBLOCK et W. PYPHER (1999). *Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce*, Ottawa, Statistique Canada, Document de recherche, n° 11F0019MIF au catalogue, n° 132, hors série.

RANK, M. R. (2000). « Poverty and economic hardship in families » dans DEMO, D. H., K. R. ALLEN et M. A. FINE (eds). *The handbook of family diversity*, New York, Oxford University Press, p. 293-315.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE (1998). *Rapport annuel 1998 sur la santé de la population. Les inégalités sociales de la santé*, Montréal, Direction de la santé publique, 92 p.

ROSS, D. P., K. SCOTT et M. A. KELLY (1996). « Aperçu : les enfants du Canada dans les années 90 » dans Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, *Grandir au Canada*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, n° 89-550-MPF au catalogue (Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes [Canada]), 1205-6855, n° 1, p. 17-51.

SECCOMBE, K. (2000). « Families in poverty in the 1990s : Trends causes, consequences, and lessons learned », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, p. 1094-1113.

SÉGUIN, L., M. KANTIÉBO, Q. XU, M.-V. ZUNZUNEGUI, L. POTVIN, K. FROHLICH et C. DUMAS (2001). « Conditions de vie, santé et développement, section I - Pauvreté, conditions de naissance et santé des nourrissons » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 3, p. 25-60.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (Page consultée le 16 novembre 2001). *Site de la Société canadienne de pédiatrie (SCP)*, La promotion de la santé mentale pour les enfants de parents qui se séparent [<http://www.cps.ca/francais/enonces>].

TAKEUCHI, D. T., D. R. WILLIAMS et R. K. ADAIR (1991). « Economic stress in the family and children's emotional and behavioral problems », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, p. 1031-1041.

VILLENEUVE-GOKALP, C. (1991). « Du premier au deuxième couple : les différences de comportement conjugal entre hommes et femmes » dans HILBERT, T., et L. ROUSSEL (éds). *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, Paris, INED-PUF, p. 179-192.

YEUNG, W. J., et S. HOFFERTH (1998). « Family adaptations to income and job loss in the United States », *Journal of Family and Economic Issues*, vol. 19, p. 255-283.

WADE, T. J., D. J. PEVALIN et A. BRANNIGAN (1999). « The clustering of severe behavioural, health and educational deficits in Canadian children : Preliminary evidence from the National Longitudinal Survey of Children and Youth », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 90, n° 4, p. 253-259.



## Liste des numéros inclus dans le volume 2 de la collection

Ce document fait partie d'une série de numéros composant le volume 2 d'un rapport cité comme suit : JETTÉ, M., H. DESROSIERS, R. E. TREMBLAY, G. NEILL, J. THIBAUT et L. GINGRAS (2002). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2.

Voici la liste de tous les numéros disponibles :

JETTÉ, M. (2002). « Enquête : description et méthodologie, section I – Logistique d'enquête et collectes longitudinales » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

PLANTE, N., R. COURTEMANCHE et L. DESGROSEILLIERS (2002). « Enquête : description et méthodologie, section II – Méthodologie statistique : aspects longitudinaux des volets 1998 à 2000 » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

DESROSIERS, H., G. NEILL, L. GINGRAS et N. VACHON (2002). « Grandir dans un environnement en changement » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 2.

Vol. 2 , n° 3 (À paraître au printemps 2003).

PETIT, D., É. TOUCHETTE, J. PAQUET et J. MONTPLAISIR (2002). « Le sommeil : évolution et facteurs associés » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 4.

DUBOIS, L., et M. GIRARD (2002). « Évolution des comportements et des pratiques alimentaires » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 5.

VEILLEUX, G., M. GÉNÉREUX et J. DUROCHER (2002). « Comportements parentaux à l'égard de la santé buccodentaire des enfants » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 6.

BAILLARGEON, R. H., R. E. TREMBLAY, M. ZOCCOLILLO, D. PÉRUSSE, M. BOIVIN, C. JAPÉL et H.-X. WU (2002). « Changement intra-individuel du comportement entre 17 mois et 29 mois. » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 7.

BROUSSEAU, J., R. H. BAILLARGEON et H.-X. WU (2002). « Le développement cognitif des enfants de 17 mois à 29 mois » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 8.

BOIVIN, M., I. MORIN-OUELLET, N. LEBLANC, G. DIONNE, É. FRÉNETTE, D. PÉRUSSE et R.E. TREMBLAY (2002). « Évolution des perceptions et des conduites parentales » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 9.

Vol. 2 , n° 10 (À paraître au printemps 2003).

BÉGIN, C., S. SABOURIN, M. BOIVIN, É. FRÉNETTE et H. PARADIS (2002). « Le couple, section I – Détresse conjugale et facteurs associés à l'évaluation de la relation entre conjoints » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.

MARCIL-GRATTON, N., C. LE BOURDAIS et É. LAPIERRE-ADAMCYK (2002). « Le couple, section II – Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits : un premier regard » dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) - De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.

Vol. 2 , n°12 (À paraître au printemps 2003).

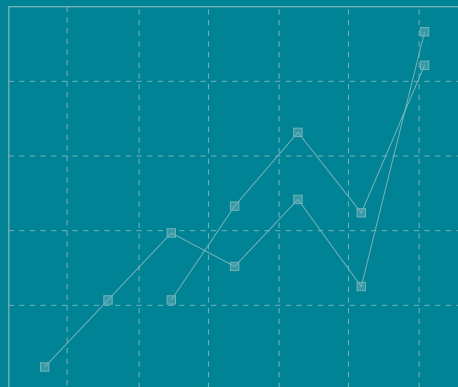
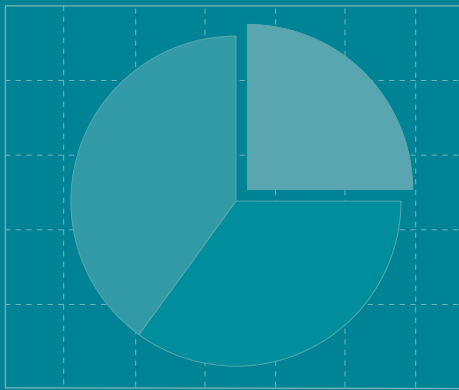
Vol. 2 , n° 13 (À paraître au printemps 2003).



« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

En raison de la mobilité conjugale que connaissent leurs parents, les enfants d'aujourd'hui sont beaucoup plus susceptibles que ceux des générations précédentes de vivre de multiples transitions familiales à un âge précoce. Ces changements familiaux s'accompagnent souvent de fluctuations importantes de revenu. Or, les transitions familiales ou encore les épisodes de faible revenu vécus par les enfants peuvent avoir des conséquences diverses, à court ou à long terme, sur leur développement selon le moment auquel ils surviennent et la façon dont ils s'inscrivent dans leur parcours de vie. À partir des données des trois premiers volets de l'ÉLDEQ 1998-2002, ce numéro dresse un portrait de certains changements survenus dans l'environnement familial des enfants et dans la situation économique de leur famille entre la naissance et l'âge d'environ 2 ½ ans. Les liens entre le nombre d'épisodes de faible revenu qu'ont traversés les enfants et les caractéristiques sociodémographiques des familles sont ensuite présentés. Enfin, les changements économiques sont examinés à la lumière des trajectoires familiales de manière à faire le pont entre ces deux aspects de l'environnement de l'enfant. À moyen terme, ces données pourront être utilisées afin de mieux comprendre les précurseurs de l'adaptation sociale des enfants lors de l'entrée à l'école.



**Institut  
de la statistique**

**Québec**



ISBN : 2-551-21546-3

7,95 \$

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)  
Imprimé au Québec, Canada